

Majorité de Québécois pour le «oui»

Un sondage sur le référendum réalisé par Radio-Canada/CBC indique qu'une majorité de Québécois (50 pour cent contre 31 pour cent) sont prêts à donner au gouvernement Lévesque un mandat pour négocier la souveraineté-association avec le reste du Canada mais 72 pour cent d'entre eux considèrent qu'il est très ou assez important

... mais les trois quarts favorisent le fédéralisme

que le Québec reste dans la Confédération. Si on leur présente un éventail d'options possibles, les Québécois préfèrent le fédéralisme renouvelé et le statut particulier à la souveraineté-association.

Les Québécois estiment cependant que même s'ils donnaient à leur gouvernement le mandat de négocier la souveraineté-association, celui-ci perdrait le référendum.

D'autre part, les Canadiens et les
• voir pages A 8 et A 9

Québécois sont d'avis que le reste du Canada devrait accepter de négocier

avec le Québec si les Québécois votent oui à la souveraineté-association. Le plus grand nombre de répondants canadiens favorables à la négociation se retrouve en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les Maritimes.

la presse

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
LUNDI 26 MARS 1979,
95e ANNÉE, no 72,
64 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1 75

METEO

Un peu de neige, vents modérés
Minimum: -1 Maximum: 2
Demain: Beau
Détails à la page A 2



MM. Sadate et Begin

Un ultime marathon sur le traité

C'est jusqu'à la dernière minute que les représentants d'Israël et de l'Égypte ont négocié les clauses du traité de paix qu'ils doivent entériner officiellement aujourd'hui à la Maison-Blanche, en présence du président Carter à titre de témoin. C'est ce que nous rapporte notre correspondant à Washington, Jean PELLETIER, qui ajoute que les tractations ont finalement été heureuses, si l'on se fie au sourire de M. Begin, à la sortie de son dernier entretien, hier, avec M. Sadate.

• Texte intégral du traité

— page C 12

Alors qu'à travers le monde, avant même sa signature, on s'interroge sur la longévité dudit traité, treize pays exportateurs de pétrole se réunissent, également aujourd'hui, cette fois à Genève, et les observateurs s'inquiètent des résultats qui pourraient en sortir, d'aucuns prévoyant même une hausse prématurée du prix de l'or noir, nous rapporte par ailleurs notre collaborateur Robert POULIOT.

— page C 12

• Une paix menacée

Andrei Gromyko à Damas et l'ayatollah Khomeiny à Téhéran allient étrangement le Kremlin et l'Islam dans la dénonciation commune du traité israélo-égyptien comme une «trahison» qu'il faut à tout prix combattre.

— page C 10

édito

• Le rapport Pépin-Robarts, un anticlimax ?

par Marcel ADAM

— page A 4

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: A 12 à A 15
— Horaires: A 15
Bandes dessinées: D 12
Cours: le marketing: C 8, C 9
Décès, naissances, etc.: D 13
Économie: D 1, D 2
Êtes-vous observateur?: D 4
FEUILLETON
— «Un jardin de roses»: C 15
Horoscope: D 12
Jardins et maisons: D 10
Mon œil sur Montréal: A 15
Mot mystère: D 12
Mots croisés: D 12
Petites annonces: C 14, C 15,
D 3 à D 11
Plains feux: A 11
Radio et télévision: A 8
Sports: B 1 à B 11
Vivre aujourd'hui: C 1

L'Ontario un bon exemple

Vaageois veut faire siéger les Affaires culturelles à Toronto

par Rhéal BERCIER
de notre bureau de
TORONTO

TORONTO — Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Vaageois, compte présenter au conseil des ministres de mercredi un projet visant à tenir une séance de la commission parlementaire des Affaires culturelles dans la Ville reine à l'automne.

«Ce serait la première fois

qu'une commission parlementaire siégerait à l'extérieur du Québec», a-t-il confié à LA PRESSE. «A Québec, a-t-il ajouté, tout le monde a le droit de voyager, sauf les parlementaires. J'ai parlé de cette question à la présidence de l'Assemblée nationale et à M. Lévesque. Et l'idée leur plaît.»

M. Vaageois, en «vacances» à Toronto pour y visiter les musées et les bibliothèques et rencontrer des spécialistes de la

renovation urbaine et de la protection du patrimoine, est enthousiasmé par ce qu'il apprend à chacune de ses visites en Ontario.

«Il semble exister au Québec une mentalité qui laisse croire que l'on possède les meilleurs instruments culturels. On semble convaincu de posséder le monopole de la culture et qu'à l'Ouest, ce sont les affaires qui dominent. Or, c'est faux, l'Ontario est drôlement mieux équipée

que nous pour ce qui est des bibliothèques publiques et des musées.»

La relation

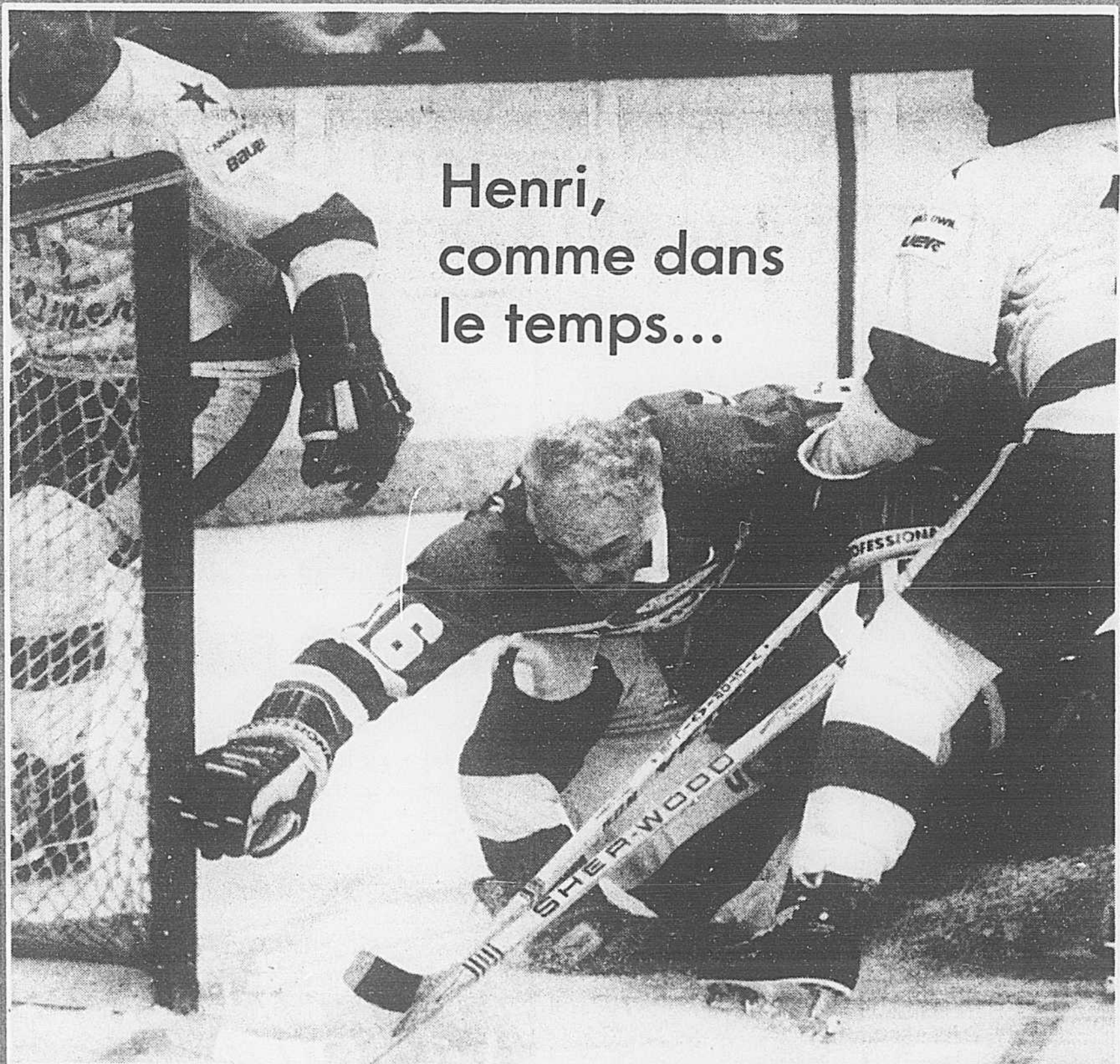
Selon lui, le progrès économique en Ontario est lié à de solides instruments culturels. «Ce progrès n'est pas artificiel. La culture vient épauler le développement et l'expansion économique. Il faut que les idées circulent.»

Au Québec, a-t-il précisé, on

— Voir VAAGEOIS en page A 6



Denis Vaageois



Henri, comme dans le temps...

Henri Richard ne possède plus son coup de patin des belles années mais son style n'a pas changé: virages rapides, montée fougueuse hors l'aile, finesse. Les anciens du Canadien ont attiré 15,665 spectateurs hier après-midi pour leur match contre les vieux Maple Leafs de Toronto. Henri n'est pas le seul à être resté le même. De fait, ces joueurs auraient porté cagoule que tous ceux qui se souvenaient du bon vieux temps les auraient reconnus malgré tout. De délicieux souvenirs...

— page B 2

pleins feux

• La publicité gouvernementale

Le budget consacré à la publicité gouvernementale a grandement augmenté depuis l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, au point que l'on prédit qu'il atteindra \$24 millions cette année. Lysiane GAGNON explique que cette augmentation, due en partie à la hausse des coûts, résulte également de la multiplicité des lois et politiques lancées par le gouvernement depuis deux ans. Cette frénésie législative oblige le gouvernement à s'expliquer.

— page A 11

Un vrai match du Canadien

Le Canadien a retrouvé sa force des beaux jours hier soir au Madison Square Garden de New York en battant les Rangers 1-0. Michel Larocque a prouvé une fois de plus qu'il valait tout autant que Ken Dryden en permettant au Canadien de s'approcher à deux points des Islanders.

Ces derniers ont fait match nul pour une deuxième soirée d'affilée, 2-2 à Pittsburgh, et c'est le 60e but de Michel Bossy qui leur a valu un tel sort à quelques secondes de la fin. Notre envoyé Jean Beaunoyer raconte le suspense.

— page B 1

Aluminium

Une vaste étude sur la santé

Quelque 3,500 travailleurs de l'Alcan participeraient, dès cet été, à une étude scientifique visant à identifier les maladies industrielles dans les alumineries.

— page A 7

L'anticorps existe aussi chez les humains

Les souris guérissent du cancer

DAYTONA BEACH, Floride (d'après AP et UPI) — Une substance anticancérigène isolée dans le sang des souris existe également dans le sang humain et pourrait devenir un élément clé pour combattre le cancer d'une manière naturelle.

Selon le docteur Saul Green,

du Centre contre le cancer Memorial Sloan-Kettering, de New York, cette substance qui a été prise dans le sang de souris saines a tué le cancer en moins de 24 heures chez d'autres souris atteintes, celles-là, de la maladie.

«Nous avons maintenant des

évidences cliniques nous prouvant que les animaux normaux et sains ont un système de surveillance qui les protège contre le cancer et ce à plusieurs reprises durant leur existence» d'affirmer le docteur Green.

Le professeur s'adressant à un

colloque tenu en Floride par l'American Cancer Society.

Au cours d'expériences menées sur ces cellules en culture, la substance en question a tué des cellules humaines cancéreuses provenant du gros intestin et de la peau, et a ralenti l'évolu-

— Voir CANCER en page A 6



Son avenir au GAM

Serge Joyal est toujours indécis

par Claude-V. MARSOLAI

Le chef du Groupement d'action municipale (GAM), M. Serge Joyal, doit prendre une décision prochainement quant à son avenir politique sur la scène municipale.

C'est ce qu'il a indiqué samedi à l'issue d'une réunion d'organisation et d'orientation de son parti. Il devrait prendre une décision définitive au moment du déclenchement des élections fédérales.

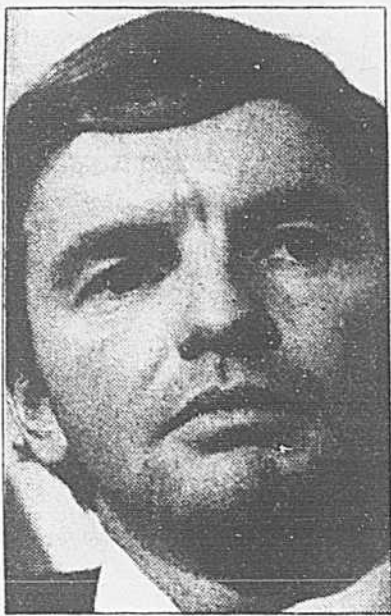
Candidat libéral officiel du comté de Maisonneuve depuis février 1978, M. Joyal a expliqué que même s'il décidait d'abandonner prochainement la scène municipale, il demeurerait le chef du GAM jusqu'au prochain congrès du parti prévu en novembre.

Lors de la réunion qui a rassemblé une soixantaine de personnes dont 30 candidats, on s'est penché sur les problèmes de financement du parti et on a élaboré certaines priorités politiques.

Concernant les dettes contractées pendant la campagne électorale de novembre, le GAM qui s'attend à recevoir un remboursement de \$110,000 du président des élections à titre de parti reconnu pour des dépenses de \$250,000 compte annuler le reste de sa dette en organisant un dîner-bénéfice à \$25 le couvert le 27 avril prochain.

Par ailleurs, une campagne de financement populaire sera également amorcée ce printemps de façon à assurer le fonctionnement de la permanence du parti qui loge actuellement sur la rue Bishop.

Par ailleurs, M. Joyal a accusé le Parti civique de pirater en quelque sorte le programme du GAM en adoptant certaines mesures qui y étaient inscrites. Il a fait allusion à la revitalisation des zones industrielles qu'il estime être une bonne mesure mais il s'en est pris



Serge Joyal prendra une décision lors du déclenchement des élections fédérales.

au budget ridicule (\$1 million) que l'administration Drapeau a décidé d'y consacrer. «Les millions coulent pour les florales internationales mais la ville de Montréal ne peut même pas affecter des sommes importantes pour revitaliser l'économie de la métropole», a-t-il dit.

De son côté, le président du GAM, M. Robert Petrelli, a indiqué que le parti comptait participer au mini-sommet économique sur Montréal. Il espère que l'organisation en sera confiée au gouvernement provincial de façon à ce que les partis d'opposition puissent y être invités.

Enfin, le GAM a décidé d'organiser ses activités au niveau de cinq secteurs pour les trois prochaines années au lieu de conserver la structure par district.

Autour du salon bleu

Presque sûr de gagner ou presque sûr de perdre?

Deux explications circulent à Québec à propos de la décision du premier ministre Lévesque de tenir tout de suite les élections partielles dans Jean-Talon et Argenteuil et de reporter à plus tard celles qui seront nécessaires dans Prévost et dans Beauce-Sud. La première veut qu'un sondage du Parti québécois ait révélé que Mme Louise Beaudoin était en avance sur le candidat libéral Jean-Claude Rivest dans Jean-Talon et qu'on ait alors décidé de profiter de la situation au plus tôt de peur qu'elle n'évolue défavorablement. L'autre, par contre, explique que le PQ, presque certain de perdre Argenteuil et Jean-Talon, ait voulu subir ces défaites (pas trop déshonorantes puisqu'il s'agit de deux circonscriptions libérales) au plus tôt, et garder les victoires plus plausibles dans Prévost et Beauce-Sud pour le début de l'automne, à la toute veille du référendum. Reste l'explication que donnait le premier ministre la semaine dernière: il n'y a pas d'urgence à procéder dans les deux dernières circonscriptions dont l'une (Beauce-Sud) n'est pas encore officiellement libre. Vaut mieux attendre de savoir si d'autres sièges ne deviendront pas vacants à la faveur de l'élection fédérale. M. Lévesque aurait été informé qu'un député anglophone de la région de Montréal songerait sérieusement à quitter les banquettes de l'opposition pour celles du (hypothétique quand même) pouvoir.

Cachez ce sein que je ne saurais voir!

M. Raymond Beauchemin est un homme compétent et polyvalent. Les amateurs de football canadien s'ennuient toujours des commentaires pertinents qu'il faisait au cours de la description des matches, à Radio-Canada, avant de passer au service du COJO. Depuis la fin



Selon un sondage du PQ, Mme Louise Beaudoin, candidate du Parti québécois dans la circonscription de Jean-Talon, serait en avance sur son adversaire libéral Jean-Claude Rivest.



des Jeux, M. Beauchemin est directeur des relations publiques à Loto-Canada un organisme fédéral bien connu et particulièrement détesté dans le milieu gouvernemental à Québec. Compétence oblige, M. Beauchemin est aussi membre du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, un organisme provincial celui-là, qui relève du Haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, dont le ministre titulaire est Claude Charron. Or, dans son dernier rapport annuel déposé jeudi à l'Assemblée nationale, le RIO présente avec photos et courtes biographies les six membres de son conseil d'administration. Toutefois, alors que pour les cinq autres on dit quelle est leur occupation actuelle, pour M. Beauchemin, on se contente de rappeler son passage au COJO et d'ajouter que, depuis, il «a participé, à titre de consultant, à la réalisation de plusieurs programmes de communication auprès de divers grands orga-

nismes». Pas un mot de son travail à Loto-Canada, comme s'il s'agissait d'une épouvantable tare.

Madame Denise Leblanc-Bantey

Le jeune député des Îles de la Madeleine, Denise Leblanc, défend vigoureusement les droits des femmes à la commission parlementaire de la Justice qui étudie depuis deux semaines le projet de réforme du droit de la famille. Or, à l'heure où les mouvements féministes se battent pour inciter les femmes mariées à garder leur «nom de jeune fille», il est pour le moins étonnant de constater que Mme Leblanc, récemment mariée, insiste pour se faire appeler Denise Leblanc-Bantey. Mais elle ne voit là aucune contradiction et se dit fière d'associer le nom de son mari au sien. Il est toutefois déjà décidé que l'enfant auquel le député des Îles doit prochainement donner naissance aura lui aussi pour nom de famille «Leblanc-Ban-

tey», portant ainsi à la fois le nom de son père et celui de sa mère comme le suggère par exemple le Conseil du statut de la femme. Mais non! Ce n'est pas tout à fait vrai. En portant les deux noms, l'enfant Leblanc-Bantey portera le même nom que sa mère mais pas le même que son père. Ce qui prouve qu'un «homme» politique a toujours le dernier mot!

Pour lire aux frais du fédéral

L'Union nationale accuse le gouvernement Lévesque de faire de la publicité «subliminale», c'est-à-dire de se servir de la publicité gouvernementale pour faire passer subtilement son propre message nationaliste, voire souverainiste. Ce n'est certes pas le gouvernement fédéral qui pourrait se mériter pareil reproche. Aucune subtilité, en effet, mais plutôt une bonne grosse propagande directe dans les 45 brochures qu'il offre gratuitement aux Canadiens au moyen d'une page d'annonce dans le magazine «Perspectives» distribué à près d'un million d'exemplaires dans les journaux du week-end. A moins qu'on trouve subtil d'avoir déguisé cette propagande sous le couvert d'un club de livres qu'on dit «Le plus important... des derniers cent ans». Il s'agit des mêmes brochures qu'on distribue depuis quelques semaines dans les bureaux de poste et qu'il faut s'attendre à voir surgir bientôt des boîtes de «Corn Flakes»... Bien sûr qu'autant de lecture édifiaante pourra aider nombre de Québécois à «réapprendre le Canada» à la veille du référendum. Mais les mauvaises langues ne manqueront certes pas de dire que toute cette publicité pourrait aussi être d'un apport considérable pour un gouvernement qui s'apprête à être jugé par l'électeur!

Louis Falardeau

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: —1 Maximum: 2
Un peu de neige, vents modérés

DEMAIN
Beau

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	—10	Neige 5 cm	Nuageux
Outaouais	—	2	Neige	Beau
Laurentides	—	1	Neige	Beau
Cantons de l'Est	—	1	Neige	Beau
Mauricie	—	1	Neige	Beau
Québec	—	1	Neige	Beau
Lac-Saint-Jean	—	0	Neige	Nuageux
Rimouski	—	4	Averses	Neige
Gaspésie	—	5	Pluie	Neige
Bas-Carleton	—	5	Pluie	Neige
Sept-Îles	—	5	Pluie	Neige

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	1	10
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	—16	—5
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	—17	—5
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	—18	—10
Ontario	Nuageux	Toronto	—5	2
Nouveau-Brunswick	Pluie	Fredericton	4	14
Nouvelle-Écosse	Pluie	Halifax	5	12
Île-du-Prince-Édouard	Averses	Charlottetown	4	13
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	2	7

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	8	15	Chicago	—5	0	Nlle-Orléans	7	18
Washington	9	18	San Francisco	10	19	Miami	18	30
Boston	9	19						

vers les capitales

Amsterdam	12	—	Londres	13	—	Stockholm	7	—
Athènes	17	—	Le Caire	22	—	Sydney	18	—
Berlin	10	—	Lisbonne	16	—	Tokyo	10	—
Bruxelles	13	—	Madrid	14	—	Tunis	21	—
Casablanca	21	—	Moscou	1	—	Vienne	10	—
Genève	10	—	Paris	13	—	Varsovie	7	—
Hong Kong	17	—	Rome	16	—			

vers les plages

Acapulco	24	31	Bermudes	17	23	Nassau	22	28
Mexico	10	30	Barbade	21	29	Rio de Janeiro	24	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courtier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	13	26	52
par courrier: Canada	\$35.00	\$70.00	\$140.00
Lundi au samedi	\$23.00	\$46.00	\$92.00
Samedi seulement	\$12.00	\$24.00	\$48.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	13	26	52
par courrier: États-Unis	\$82.00	\$164.00	\$328.00
Lundi au samedi	\$32.50	\$65.00	\$130.00
Samedi seulement	\$19.50	\$39.00	\$78.00

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
REDACTION	285-7070
EDITORIAL	285-7030
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

PETITES ANNONCES (sommes classées)	285-7111
Commandes du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Pour changer ou annuler du lundi au vendredi: 9h à 16h30	285-7205

GRANDES ANNONCES	285-7202
Détailants	
National: Tele-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carniers et professions nominatives	285-7320

COMPTABILITÉ	285-6892
Grandes annonces	285-6901
Petites annonces	
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi 9h à 10h)	285-6911

Le Mouvement Québec-Canada se retire du Comité préréférendaire

par Claude-V. MARSOLAI

Après l'Union nationale, le Mouvement Québec-Canada a décidé en fin de semaine de se retirer du Comité préréférendaire parce que l'organisme est devenu un nid de discorde.

Le président sortant de Québec-Canada, M. Maurice Sauvé, a expliqué qu'il était devenu impossible pour les partis politiques et les mouvements d'unité canadienne de travailler ensemble au sein du Comité préréférendaire à cause des intérêts électoraux des partis politiques.

«Nous le savions dès le départ, en ayant analysé l'expérience britannique, que les partis politiques ne pourraient travailler ensemble que pour une période limitée de six à sept semaines», a soutenu M. Sauvé en ajoutant qu'à toutes fins utiles le Comité préréférendaire est bel et bien mort.

Le nouveau président de l'organisme, M. Guy G. Bouchat, vice-président aux finances de Montréal Shipping Co., a toutefois indiqué que Québec-Canada, fort de ses 121,000 membres, sera prêt à aider les partisans du lien fédéral lors de la campagne référendaire.

Même si le mouvement se retire, il possède encore des ressources pour faire de la propagande en faveur de l'unité canadienne. «Nous avons encore de l'argent en caisse, nous avons de nombreux amis et nous pouvons obtenir des subventions du gouvernement fédéral», a déclaré M. Sauvé.

L'an dernier, Québec-Canada s'était vu octroyer une subvention de \$265,000 du gouvernement fédéral pour la sauvegarde de l'unité canadienne. Le versement de cette subvention avait créé tout un remous au sein du Comité préréférendaire car celui-ci avait adopté des règles de financement prévoyant que l'argent recueilli devrait venir des citoyens, des syndicats et des entreprises. Le Comité préréférendaire avait demandé à l'organisme de rembourser le montant de la subvention mais M. Sauvé s'y était opposé.

M. Sauvé ne croit pas possible une fusion de Québec-Canada avec d'autres mouvements d'unité nationale comme le Positive Action ou Impact-Canada à cause des philosophies différentes qui animent ces mouvements. Québec-Canada défend la liberté individuelle, la survivance culturelle des Canadiens français et le développement économique dans le système actuel. Le mouvement croit que la menace culturelle

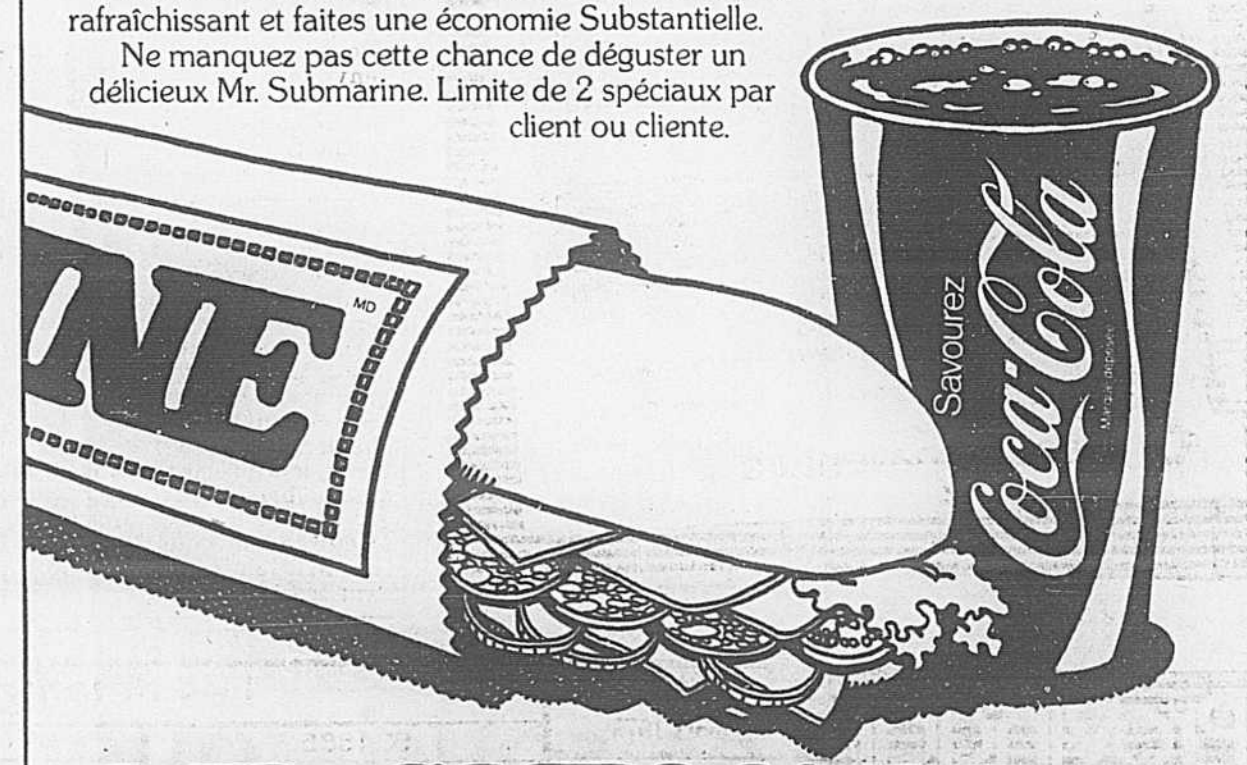
vient plutôt des États-Unis que du Canada. Quant à la crise cana-

dienne, l'organisme estime qu'il est de nature économique et croit

qu'un Québec indépendant versera dans le camp socialiste.

\$1.00 de rabais sur un sub avec un Coke.

Mardi le 27 mars, nous aurons une vente spéciale. Achetez un délicieux sandwich Mr. Submarine. Commandez un Coke rafraîchissant et faites une économie Substantielle. Ne manquez pas cette chance de déguster un délicieux Mr. Submarine. Limite de 2 spéciaux par client ou cliente.



MR. SUBMARINE

Commandez le gros. Mangez chez Mr. Submarine.

1455 ouest, rue Sainte-Catherine 2192 ouest, rue Sainte-Catherine 288 ouest, rue Sainte-Catherine 3177, rue Masson
4900, boul. des Sources, 1263 est, rue Sainte-Catherine 485 A, rue McGill 1065, rue Sainte-Élisabeth, Laprairie

Cette offre est valable de 11:00 à 1:00 jusqu'à la fermeture seulement à la date spécifiée sur cette annonce. Mr. Submarine est une marque déposée de Mr. Submarine Limited. Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Ltd.

L'«assurance» des lentilles cornéennes: plainte logée

par Claire DUTRISAC

Une plainte a été officiellement portée auprès de l'Office de la protection du consommateur, à la suite des articles de LA PRESSE sur le système «d'assurance» des lentilles cornéennes prescrites par les optométristes à leurs clients.

Un étudiant de Montréal-Nord, M. René Jobidon, porteur de lentilles cornéennes, a dû payer un montant de \$80 pour deux lentilles remplacées, plus des frais de service annuels de \$15 pour «l'assurance» de ses lentilles. Le spécialiste en cause a lui-même écrit sur une feuille la date, le nom du client, le montant global, (\$95), et les mots «assurance, 2 lentilles cornéennes» et il a signé. Aucune mention de compagnie d'assurance.

M. Jobidon s'est livré à une petite enquête auprès de parents et d'amis porteurs de lentilles cornéennes. Il écrit: «Sur onze personnes interrogées, quatre payaient une assurance mais n'avaient aucun reçu ou certificat et sept avaient un certificat

maison sans mention de nom de compagnie.»

«Les frais de service et le coût des verres varient selon les spécialistes consultés ou selon leur esprit mercantile.»

Une prime annuelle

Rappelons que les spécialistes de la vue, (ophtalmologistes, optométristes), «assurent» les lentilles cornéennes de leurs clients en leur demandant une prime annuelle, pour une garantie de remplacement ou une garantie de service, quand on ne parle pas carrément d'assurance, variant de \$15 à \$40. Quand le client perd ses lentilles ou les brise, il doit payer une franchise équivalente au prix que paie l'optométriste pour les remplacer. Cette «assurance» est liée au spécialiste en cause. Si, par exemple, ce dernier ferme son bureau, le client reste sans protection et sans recours.

Cette politique n'est possible que si l'optométriste refuse de remettre sa prescription au client, privant ce dernier de la liberté de s'adresser à des com-



M. René Jobidon: «Comme il y a plusieurs centaines de spécialistes au Québec, il m'apparaît effarant de constater que chacun d'eux a sa compagnie d'assurance. Pourvu que ces compagnies ne déménagent pas toutes leurs sièges sociaux en même temps!»

pagnies dûment mandatées pour l'assurance des lentilles cornéennes. C'est pourquoi M. Jobidon affirme: «Je considère que ma prescription m'appartient et ne doit pas servir de moyen de pression par le spécialiste pour forcer le consommateur à s'assurer chez lui.»

Il ajoute, non sans humour: «Comme il y a plusieurs centaines de spécialistes au Québec, il m'apparaît effarant de constater que chacun d'eux a sa compagnie d'assurance. Pourvu que

ces compagnies ne déménagent pas toutes leurs sièges sociaux en même temps!»

Rejoint par téléphone, un porte-parole de l'Office de la protection du consommateur a déclaré que cette plainte, vu qu'elle concerne un professionnel de la santé, sera probablement transmise à l'Office des professions qui étudie, présentement, tout le dossier de la lunette, et notamment, le problème de «l'assurance» qui a trait à l'éthique professionnelle.

Trois explosions à la bombe dans le N. Jersey et à l'aéroport Kennedy

NEW YORK (d'après AP, AFP et Reuter) — Deux autres bombes ont explosé dans le New Jersey hier soir, quelques heures à peine après l'explosion qui s'est produite à l'aéroport Kennedy, en banlieue de New York.

Ces deux autres attentats ont été revendiqués par un groupe anti-castriste. Au moment d'aller sous presse, on ignorait si ces derniers attentats avaient fait des victimes.

D'autre part, quatre personnes ont été légèrement blessées par l'explosion survenue hier soir dans la section des bagages de la compagnie Trans World Airline, à l'aéroport Kennedy, en banlieue de New York. L'appareil de la TWA devait décoller pour Los Angeles dix minutes plus tard.

La police a indiqué que l'explosif se trouvait dans une malle, placée avec celles des passagers, sur la courroie de transport vers l'appareil de la TWA. Les 181 passagers avaient déjà pris place à bord de l'appareil et on s'apprêtait à y ranger les derniers bagages, dont la valise à explosifs.

«Dieu merci, l'avion n'était pas dans les airs!», s'est exclamé un policier. «L'avion aurait explosé

en plein vol.» Les autorités de la TWA ont immédiatement contremandé le vol et ses représentants, de pair avec la police de l'aéroport et la sûreté fédérale, conduisent une enquête.

Toujours de source policière, on a appris qu'un homme qui ne s'était pas identifié avait téléphoné à l'aéroport pour dire qu'une bombe allait exploser, mais l'explosion était déjà intervenue, ce qui laisse supposer que la détonation a eu lieu plus tôt que ne l'avait prévu l'auteur de l'attentat.

Dès après l'explosion, les quatre blessés ont été conduits à l'hôpital pour traitement, l'appareil a été vidé de ses passagers et de tout bagage, et une fouille complète a été entreprise, de même qu'un interrogatoire de toutes les personnes dans les parages.

De même, des barrages routiers ont été un moment installés, puis enlevés peu de temps après. Le trafic aérien n'a pas été autrement perturbé.

Un attentat à l'explosif, dont la police n'a jamais retracé les auteurs, avait fait 11 morts et 74 blessés, en décembre 1975, cette fois à l'aéroport La Guardia de New York.

Le réaménagement du Vieux port

Un ensemble d'immeubles rénové dès la mi-avril

par Francine OSBORNE

Dans le cadre du réaménagement du Vieux port de Montréal, le ministre des Affaires urbaines, André Ouellet, a annoncé que le gouvernement fédéral allait entreprendre dès la mi-avril la réfection d'un ensemble d'immeu-

ble situés le long des rues Saint-Pierre et de la Commune, dans le secteur de la Pointe-à-Cailière. Le projet est évalué à \$4,600,000.

Par le biais de la Société centrale d'hypothèques et de logement, le gouvernement mettra en vente trois bâtiments situés sur la rue

Saint-Pierre. Un appel d'offres prévoyant la construction éventuelle d'environ 150 unités de logement sera lancé dès aujourd'hui.

En outre, l'édifice voisin de l'hôpital des Soeurs grises sera rénové au coût de \$4,100,000. L'immeuble, dont la superficie par étage atteint 20,000 pieds carrés, aura une vocation multiple, commerciale, résidentielle et institutionnelle. C'est la SCHL qui sera chargée des travaux de rénovation.

Un autre immeuble, situé rue de la Commune et voisin des édifices que compte vendre la SCHL, sera également restauré. On y construira des logements aux étages supérieurs, tandis que les étages inférieurs seront aménagés en musée consacré aux oeuvres du peintre Marc-Aurèle Fortin. L'artiste aimait particulièrement le port de Montréal, dont il a fait le sujet de nombre de ses toiles. Il en

coûtera \$500,000 pour réaliser ce projet, confié également à la SCHL.

Sauf pour les édifices qui seront mis en vente par la SCHL, les unités de logement qui seront construites dans ces édifices rénovés seront soumises à certaines normes mis en vente par les promoteurs. Selon un porte-parole gouvernemental, M. Gérard Vibien, ceux-ci seront soumis à certaines normes dans la rénovation des édifices mis en vente par la SCHL. Par exemple, ils devront préserver les façades et construire des unités de logements et non pas aménager des bureaux.

M. Vibien a expliqué que le but de ce projet d'aménagement du cours Saint-Pierre était de rétablir le caractère résidentiel du Vieux Montréal. Le gouvernement fédéral espère que cette entreprise incitera les promoteurs privés à faire de même et à construire des unités de logement dans les vieilles maisons de la rue Saint-Paul par exemple.

Une première phase de nettoyage intérieur débutera dès la mi-avril. Pour les trois édifices à vendre sur la rue Saint-Pierre, les travaux commenceront probablement un peu plus tard, les soumissions devant d'abord être étudiées. La phase de construction proprement dite devrait commencer au milieu de l'été pour se terminer à la fin de 1980.

Jeunes filles délibérément blessées par un chauffard

TORONTO (UPC) — La police ontarienne est à la recherche du conducteur d'une Thunderbird de fabrication récente qui, remplie de plusieurs jeunes gens, a renversé une jeune fille, à Toronto, puis, délibérément, est revenue blesser ses deux amies.

Kim Donnelly, âgée de 14 ans, fut d'abord renversée par la voiture qui contenait six ou sept jeunes gens en état d'excitation, sur le chemin Glenmore, dans l'est de Toronto.

La jeune fille tomba sur le capot de la voiture, qui la transporta ainsi sur quelques centaines de pieds, puis freina brusquement, la laissant choir au sol.

Le conducteur fit alors marche arrière et, de manière délibérée, fonça sur Ellen Young, 13 ans, lui brisant le pied droit, et sur Elizabeth Abreu, 14 ans, lui fracturant une main. Puis la voiture prit la direction sud, laissant les blessées sur le pavé.

BETOURNAY & CRONE OPTOMÉTRISTES

L. A. Betournay - S. R. Crone - J. P. Cardinal - C. Lemire
P. Meunier - S. Coutu - G. Coutu
Docteur en optométrie

CHEZ
Simpsons

En ville au septième
Fairview-Pointe-Clair, niveau du Promenoir 697-4870, poste 242
Les Galeries d'Anjou, niveau du Promenoir 353-3300, poste 341
Le Carrefour Laval, étage supérieur 687-1540, poste 242

Cette semaine à Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

Les Marchands de Place Bonaventure conjointement avec le Conseil Canadien du Coton présentent: «La mode printanière». Vous pourrez voir les derniers modèles de Paris avec différentes façons de les adapter. Des modèles pour femmes, hommes et enfants. Chaque défilé sera suivi d'un tirage de prix de présence. Mercredi, jeudi et vendredi, les 28, 29 et 30 mars à 12h30 niveau du Métro. ENTREE GRATUITE.

HALL D'EXPOSITION

SALON DE LA QUINCAILLERIE ET DE LA RENOVATION DE MONTE-REAL. Quincaillerie, articles de maison, jardinage, rénovation, décoration intérieure. Dernière journée aujourd'hui. Commerçants seulement.

L'HOMME ET LA MODE. Vêtements et accessoires pour hommes et garçons. Matériel d'emballage et d'étalage pour le détaillant. Jusqu'au 27 mars. Commerçants seulement.

CENTRE DE COMMERCE EN GROS
MARCHÉ DE LA CHAUSSURE D'AUTOMNE. Mart «A». Jusqu'au 27 mars. Commerçants seulement.
LE MARCHÉ D'AMEUBLEMENT. Mart «D». 27-28 mars. Commerçants seulement.

Place Bonaventure

Les détenteurs de billets se terminant par:

TIRAGE:
25 mars 1979

3634685
6675353
8451480
5643830
3507138

634685
675353
451480
643830
507138
GAGNENT \$10,000

34685
75353
51480
43830
07138
GAGNENT \$1,000

4685
5353
1480
3830
7138
GAGNENT \$100

685
353
480
830
138
GAGNENT \$25

PROCHAIN TIRAGE:

29 avril 1979

Chaque billet est valide pour 2 tirages.

Vérifiez les vôtres

Les billets gagnants de \$25, \$100 et \$1,000 sont encaissables à toute succursale de la BCN.

Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000, rue Berri, Montréal H2L 4N5.

**Provincial
SUPERLOTO**
NUMÉROS GAGNANTS.
\$1,000,000

POURQUOI PAYER PLUS CHER?

Évitez les frais d'intermédiaires

Visitez notre usine, directement du manufacturier au consommateur. Ouvert tous les jours jusqu'à 5 h 30, le samedi jusqu'à 12 h.

J.L. Aluminium inc.
1203 ouest, boul. CURE-POIRIER, Longueuil, Québec

SPÉCIAL

Fenêtres panoramiques à 2 et 3 lumières

Porte-patio 4 panneaux ou thermes à partir de \$329⁹⁹

Revetements de maison à la boîte — blanc — 9.2 mètres \$55 du carré

Porte isolée 2 pouces verre trempé couleuvres \$129⁹⁹

Porte émaillée double coupe-froid \$139⁹⁹

Contre-fenêtre sur mesures jusqu'à 60 po \$35⁹⁵

Prix sujets à changement sans préavis

Appelez: 677-3023 521-4745

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Le rapport Pépin-Robarts, un anticlimax?

La Commission Pépin-Robarts publiait la semaine dernière son troisième et dernier volume, terminant ainsi le mandat qui lui était confié en juin 1977.

Lors du lancement de cet ouvrage intitulé **Un temps pour parler** et résumant les témoignages et commentaires recueillis dans la population canadienne, certains commissaires ont commenté l'accueil qui a été fait par la classe politique à la première tranche de leur rapport, celle qui décrit la nature et l'ampleur de la crise canadienne.

Si le commissaire Solange Chaput-Rolland est déçu, comme plusieurs de ses collègues, du peu de cas qu'en ont fait le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces anglophones, il se dit cependant assuré qu'après la tenue du référendum le Canada anglais retournera au rapport et en tiendra compte.

Quant au coprésident Jean-Luc Pépin, s'il se montre moins pessimiste que certains de ses collègues, c'est qu'il est convaincu que le consensus est plus étendu qu'on ne l'imagine chez les premiers ministres des provinces anglophones.

Par ailleurs, M. Pépin reconnaît que la crise canadienne n'est pas près de se résorber: non seulement les Canadiens n'ont pas envie de la

résoudre dans le moment, mais les prochaines élections fédérales retarderont de plusieurs mois la reprise d'un dialogue. Et d'ajouter: «Il n'y a pas de consensus suffisant pour que la crise se règle.»

Comment expliquer que des commissaires, dont un coprésident, se rendent compte, moins de deux mois après avoir publié leur premier volume, que la crise n'est pas assez grave pour que l'utilité de leur rapport éclate aux yeux de tous? Comment ont-ils pu si mal apprécier l'état psychologique du pays après dix-huit mois d'enquête?

La Commission a dit s'être empressée de terminer et de rendre public son rapport avant la conférence constitutionnelle de février. Comment a-t-elle pu croire qu'à sept jours d'avis les premiers ministres allaient chambarder leur ordre du jour pour discuter un rapport qu'ils n'avaient pu étudier en profondeur et qui appelait une transformation radicale du fédéralisme canadien? Ils pouvaient d'autant moins le faire que leur propre interprétation de l'état de la crise canadienne, qui était celle que les commissaires découvrent aujourd'hui, ne les justifiait pas de revoir leur propre façon de percevoir les choses et la démarche à suivre.

Les propos des commissaires Pépin et Chaput-Rolland me confirment dans le sentiment que j'exprimais dans cette page le mois dernier: le rapport Pépin-Robarts a peut-être été publié trop tôt pour qu'il puisse servir à dénouer une crise qui est perçue comme inexistante, ou plus ou moins grave, selon les individus et les régions. J'avais aussi écrit que les recommandations du rapport Pépin-Robarts, qui couronnaient une longue et excellente analyse de la situation, pourraient lui nuire auprès des politiciens.

Or, voici que le professeur Edward McWhinney vient d'écrire dans la revue **Report** que la Commission n'a peut-être pas été sage d'inclure dans son rapport des recommandations détaillées. D'abord elle n'avait pas un mandat d'assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle constitution. Ensuite ses recommandations sont trop catégoriques, insuffisamment étayées et donc arbitraires, parce qu'elle ne disposait ni du temps ni des expertises nécessaires. Ce qui amène le professeur à conclure que ces recommandations n'étaient pas nécessaires, quoiqu'elles constituent un apport intéressant à la recherche d'une solution à la problématique canadienne.

Avec Mme Chaput-Rolland je crois que

rien ne changera avant la tenue du référendum québécois. Après quoi les négociations reprendront, soit pour réaliser la souveraineté-association, soit pour réformer le fédéralisme canadien.

Dans le second cas, le rapport Pépin-Robarts pourrait être utile en cas d'impasse, si ses recommandations n'ont pas perdu leur fraîcheur et ce qu'elles contiennent d'original, bref si sa parution à contretemps n'a pas donné lieu à un irréparable anticlimax.

Peut-être la Commission ne pouvait-elle reporter à plusieurs mois le dépôt de son rapport, compte tenu de son mandat. Je ne crois pas toutefois qu'il y avait là un obstacle insurmontable. Mais qu'est-ce qui l'empêchait de publier ses trois volumes dans un ordre logique, d'abord le glossaire, ensuite le compte rendu de son enquête menée à travers le pays, enfin son analyse de la crise et ses recommandations?

Peut-être l'opération aurait-elle créé dans l'opinion publique une tension psychologique qui aurait abouti à une sorte de climax avec la parution du volume principal sur les réformes.

C'est le timing qui semble avoir fait défaut à cette entreprise.

Marcel ADAM

bloc-notes

Gauche et extrême gauche

Comme l'a signalé vendredi mon confrère Laval Le Borgne, il est évident, à la lecture du document de travail de l'exécutif du Conseil central de Montréal (CCSN) que deux tendances radicalement opposées vont s'affronter au prochain congrès de cet organisme prévu pour le 18 avril prochain. Ce sera la gauche contre l'extrême gauche.

Pour ceux qui suivent les activités régulières du Conseil central depuis quelques années, cet affrontement ne pouvait manquer de venir un jour ou l'autre. Les deux tendances y sont à peu près d'égale force. L'exécutif, qui représente la gauche telle qu'elle s'incarne d'ailleurs dans la philosophie nouvelle de la CSN, a simplement jugé que le temps était venu de crever l'abcès en demandant aux militants de dénoncer les activistes de l'extrême gauche qui visent à asservir les syndicats à leur propre cause.

Les divergences entre les deux groupes portent à la fois sur la conception du syndicalisme et les pratiques syndicales. Pour la gauche, à laquelle se rattachent le président du Conseil central, M. André Lauzon, et quelques-uns de ses collaborateurs immédiats comme le secrétaire Serge Demers, la CSN doit pratiquer un syndicalisme de classe et de combat, mais elle ne peut oublier qu'elle est une organisation de masse qui doit respecter toutes les idéologies de ses membres. Elle ne saurait être la chose d'une seule élite qui décide de ce qui est bon pour la classe ouvrière sans tenir compte de ses intérêts tant à court terme qu'à long terme.

Pour l'extrême gauche, dont

les tenants appartiennent aux divers groupuscules d'inspiration communiste, la CSN, au contraire, devrait agir en fonction et sous la dictée de l'avant-garde et se mettre carrément au service de ces factions révolutionnaires. Le syndicalisme doit être un instrument au service de la «cause».

Les différences sont donc de taille. Et le malaise ne pourra que subsister, avec la paralysie au niveau de l'action qu'il implique automatiquement, tant qu'on n'aura pas assuré le triomphe d'une de ces deux conceptions sur l'autre.

Il serait surprenant, toutefois, quoi que décide le prochain congrès, que le clan vainqueur (on a le droit de supposer que ce sera celui du président Lauzon) s'assure de la paix pour une bien longue période. Les activistes ne se comptent jamais pour battus. Ils ont une capacité de rebondissement inouïe.

D'ailleurs, où trouveraient-ils un endroit plus propice qu'à la CSN pour mener leur combat? Sûrement pas à la FTQ ou à la CSD.

Il leur est relativement facile de semer la confusion chez les membres de cette centrale puisque, essentiellement, leur discours se situe sensiblement au niveau de celui de nombreux dirigeants de la CSN: syndicalisme de combat, syndicalisme de classe, échec au capitalisme et à l'Etat, opposition à toute collaboration ou concertation avec les autres agents économiques, appel au renversement du régime, etc. Il faut des esprits avertis pour saisir les nuances.

Vincent PRINCE

Des Kurdes et des Afghans

Deux nouveaux foyers de troubles, le Kurdistan et l'Afghanistan, se signalent au Moyen-Orient: deux foyers alimentés plus ou moins directement par la révolution iranienne, c'est-à-dire par le réveil du nationalisme islamique.

Les Kurdes forment un peuple qui n'a vraiment pas de chance. Ils occupent un territoire qui chevauche les frontières de quatre pays: l'Iran, l'Irak, la Turquie et la Russie. Ils ont leur langue et leur culture propres et constituent, en Iran, une minorité sunnite par rapport à l'écrasante majorité chiite. Ils eurent beau participer aux diverses révolutions qui ont éclaté autour d'eux, ils n'en ont jamais retiré d'avantages.

En Iran, ils ont participé, avec la majorité chiite, à la lutte contre le chah. Or, plus d'un mois après la rentrée triomphale du sauveur Khomeiny, non seulement ils demeurent des citoyens qui ne jouissent pas des mêmes droits que les autres, mais on les traite en ennemis de la révolution, ce qui crée une situation explosive.

Cette situation ne peut qu'aller s'aggravant puisque les Kurdes revendiquent l'autonomie, et que les nouveaux maîtres ne semblent disposés à leur faire que de belles promesses.

L'Afghanistan, autre inquiétant foyer de discorde, n'est guère mieux partagé que le Kurdistan. C'est un pays géographiquement et idéologiquement coincé. Les populations acceptent mal les politiques coercitives du régime Taraki d'obédience soviétique. Il semble que ce régime, tout comme avait fait naguère celui du chah, procède à des changements trop brusques, ce qui déclenche des troubles et provoque la brutale répression du nouveau régime.

L'URSS tente de faire croire que les troubles sont fomentés par des agents de l'extérieur, mais certains faits contredisent cette affirmation. En effet, si tant d'Afghans cherchent refuge en Iran ou au Pakistan, c'est un indice que l'Afghanistan n'est pas précisément le paradis qu'on suppose. Si les musulmans de ce pays s'avisent un jour de suivre l'exemple de leurs frères d'Iran, le régime Taraki n'est pas mieux que mort.

Déjà le Front national de libération afghan est en marche et son chef, M. Savatullah Mujaddedi, espère pouvoir renverser le régime Taraki «avant un ou deux mois». Les révolutions se nuisent au Moyen-Orient.

Jean PELLERIN



Droits réservés

Dans la presse anglophone

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Les électeurs veulent des faits

M. Trudeau essaie encore une fois de mener l'électorat canadien en bateau.

Dans ce qui est de toute évidence un stratagème préélectoral, le gouvernement a annoncé la création d'une nouvelle agence anti-inflation: la Commission nationale sur l'inflation. N'est-ce pas rassurant? Il va nous sauver tous. Tout comme il nous a tous sauvés d'un fantôme imaginaire en 1975 en faisant appel aux préjugés antifiannanciers pour ensuite établir des contrôles sur les prix et les salaires...

Avec la tenue prochaine des élections, le gouvernement, à court terme, a tout intérêt à proclamer que certaines choses vont passablement bien, à faire semblant de s'occuper des choses qui vont mal, et à remettre à après le vote toute inquiétude sur les mesures à prendre pour relever l'économie languissante.

Cela ne suffit pas. Ce que le gouvernement dit, en fait, c'est qu'il n'a pas de projet visant à remettre le Canada à flot, mais qu'il se fie uniquement à la possibilité que le pays commence à remonter la pente après les élections.

La véritable question à poser lors de l'élection qui s'en vient, et cela pour tous les partis, c'est de savoir ce qu'ils peuvent faire pour sortir le pays du marécage

de l'inflation dans lequel il se débat présentement, ainsi que de l'interminable succession d'années pendant lesquelles la croissance n'atteint que deux à quatre pour cent.

Si le gouvernement fédéral croit savoir ce qu'il fait, il devrait déposer un budget préélectoral et convaincre les électeurs. En fait, c'est peut-être l'unique chance pour le gouvernement actuel. — Le 9 mars.

«The Winnipeg Tribune» Étrange étalage de patriotisme

La proposition de Ken Thomson d'acquérir la Compagnie de la Baie d'Hudson rend un son typiquement canadien. Avec un paquet d'argent dans ses poches, à la suite de ses succès dans le pétrole de la mer du Nord, Thomson cherche à se lancer dans une entreprise familiale sûre. Il aurait pu réinvestir ses \$365 millions dans le développement des ressources ou dans quelque autre entreprise génératrice d'emplois, mais non, il veut acheter un empire de grands magasins déjà tout bâti...

A court terme, cette transaction n'équivaudra qu'à un changement de mains, sans qu'un seul emploi additionnel ait été créé. A long terme, elle représente une concentration encore plus grande de propriété, concentration qui est survenue avec une rapidité foudroyante.

L'automne dernier, la Compagnie de la Baie d'Hudson a acheté Zeller's Ltd., un grand magasin rival. Il y a trois mois, la Baie achetait sa rivale, Simpsons Ltd.

A Ottawa, il y a quelques années, la Baie avait éliminé une partie de la compétition locale en achetant les magasins A. J. Freiman.

Actuellement, cette pieuvre représente 35 pour cent des ventes dans les grands magasins au Canada. Si on y inclut les ventes faites par Simpson-Sears, dont Simpsons est à demi propriétaire, la part totale de la Baie atteint 60 pour cent des ventes.

Même si le premier ministre Trudeau a promis une enquête sur ce rachat, il est peu probable que le gouvernement intervienne...

Il est probable que Thomson verra son offre de rachat acceptée, à moins que quelqu'un fasse une offre plus élevée. De toute façon, le résultat serait le même.

L'attitude qui prévaut en ce moment semble être la suivante: «La prochaine fois, nous tâcherons d'éviter le monopole.» Et peut-être que cela aussi est typiquement canadien. — Le 8 mars.

«The Ottawa Citizen» Une réaction de bon sens

Les Écossais se sont prononcés de façon équivoque et les Gallois n'ont laissé aucun doute: le «non» qu'ils ont opposé à la décentralisation constitue l'expression la plus écrasante qui soit (quatre contre un) de la préférence de l'électorat, mise à part une élection en pays communiste...

L'indécision en Ecosse semble anéantir l'arrogante affirmation des nationalistes écossais, selon laquelle la cause de l'indépen-

dance serait la vague irrésistible de l'avenir. Seulement 33 pour cent de l'électorat souhaiterait obtenir les pouvoirs que le premier ministre Callaghan a tenté avec tellement de persistance d'imposer à l'Ecosse, avec son projet de décentralisation...

La loi sur la décentralisation était une recette sûre de querelles incessantes, comme la plupart des Canadiens auraient pu le dire à M. Callaghan et aux Écossais. Les nationalistes savaient cela aussi, mieux que n'importe qui, et ils étaient disposés à utiliser les chamailleries inévitables et l'appétit aiguisé d'indépendance comme un moyen de parvenir à leur but véritable, qui est l'indépendance...

L'Ecosse est bien loin du Québec, mais les résultats en Ecosse et au pays de Galles ont de quoi faire prendre courage aux Canadiens. L'ambiguïté de la réponse, des Écossais est bien faite pour conseiller la prudence. Il est trop tôt pour se réjouir: imaginez que les électeurs québécois répondent au référendum — lorsque René Lévesque aura trouvé le courage de le décréter — avec la même indécision que les Écossais...

Pourtant, même l'attrait fortément émotionnel du nationalisme écossais, qui est au moins aussi puissant que ce qui peut exister au Québec, n'a pu venir à bout du solide bon sens et du sens pratique. Le peuple du Québec, habituellement, fait preuve du même réalisme. — Le 6 mars.

«The Ottawa Journal»

Réponse à un «chômeur instruit»

M. André B. LEMAY, biologiste-chômeur-instruit du Lac Caré, Québec, se plaignait, dans les LETTRES DES LECTEURS de l'édition du mardi 13 mars de LA PRESSE, de sa pauvre condition de chômeur-instruit-recevant-quand-même-des-prestations-de-l'assurance-chômage. Ses lamentations n'étant que trop peu fondées, sa formation universitaire de biologiste n'est qu'une excuse masquant de façon peu habile son impossibilité à participer au projet collectif qui nous caractérise tous, nous, travailleurs diplômés québécois.

Comme il ne s'agit pas, ici, d'une diatribe à l'endroit DES chômeurs instruits, mais bien d'un «rétablissement des faits» ne visant qu'UN seul de ces chômeurs instruits, il n'y a pas motif à s'énervier. Comme monsieur Lemay est «de ceux qui se sont fait répéter tout au long de leur jeunesse qu'il fallait étudier

pour se trouver un «job» (voir sa lettre du 130379 dans LA PRESSE), il est parti étudier... pour se retrouver gros Jean comme devant quelques années plus tard. Comme «les universités sont aussi la source de bien des maux» (voir ce même article dans LA PRESSE), monsieur Lemay «maudit» l'université car cette dernière ne lui a pas donné cet emploi de biologiste (nonobstant évidemment le fait que l'UNIVERSITE NE SE SOIT JAMAIS ENGAGÉE A LUI FOURNIR CET EMPLOI): monsieur Lemay est aujourd'hui bien désabusé, l'université ne l'ayant fait biologiste QUE SUR PAPIER.

Ainsi, demandera-t-il pourtant: «Qu'advient-il de la société québécoise lorsque toute une génération de jeunes, ayant vécu dans l'oisiveté, pourra entrer en action?» (référence à ce même article de LA PRESSE). Personnellement,

je n'ai jamais attendu que VOUS (monsieur Lemay) entriez en action pour ne point chômer, à mon tour, moi travailleur diplômé. C'est que les gens oisifs, à votre âge (24 ans), seront (peut-être) toujours oisifs, (peut-être) sur l'assurance-chômage mais (sûrement) que TRES PEU RESPONSABLE DE NOTRE DEVENIR QUEBECOIS qui n'est pas, soit dit en passant, de faire de la biologie (et ça pourrait être n'importe quoi d'autre) sur le chômage.

Personnellement, je n'ai aucune rancune contre les chômeurs, pas plus contre ceux qui se disent instruits (biologistes par surcroît), mais je connais (encore personnellement) une foule de Québécois qui n'ont ni attendu le moment d'être chômeurs, NI la chance d'être instruits, NI celui d'être biologistes-chômeurs, pour se «prendre en main», pour assumer ce rôle de citoyen québécois, SANS POUR

AUTANT BLAMER QUI QUE CE SOIT D'AUTRE POUR LEURS ECHECS PERSONNELS.

Pauvre monsieur Lemay, lorsque vous «encaisserez» votre prochain chèque d'assurance-chômage, au lieu de vous apitoyer sur votre «pauvre» sort de biologiste - en - chômage, demandez - vous donc, plutôt, d'où vous vient tout cet argent que vous n'avez pas pu gagner en tant que biologiste. Après mûres réflexions, peut-être, et je le souhaite ardemment, vous réaliserez que cette vie (votre vie) vous la devez (peut-être) à ceux qui «gaspillent» la leur pour ne point être «biologiste-chômeur». Réfléchir, vous verrez, même les biologistes-chômeurs le peuvent et... CA NE VOUS COUTE RA RIEN...

Bernard GEOFFRION
Un travailleur-étudiant
«vieux» de 25 ans

«Allez vous asseoir, on va vous appeler!»

Il est inadmissible de voir la manière dont les patients de l'urgence de l'hôpital Notre-Dame sont traités.

Le 13 mars, j'ai été avisée que ma tante, âgée de 74 ans, qui est célibataire et seule au monde, avait eu un léger accident. Je me suis rendue à l'urgence et ce que j'y ai vu m'a dépassée. Passablement coupée à la tête, on l'avait déjà suturée à mon arrivée, mais malgré cela, elle perdait encore du sang par la blessure. C'est un spectacle un peu terrifiant pour ceux qui n'y sont pas habitués.

J'ai essayé de savoir si on allait la garder pour la nuit ou lui signifier son congé le soir même. Elle n'était certainement pas dans un état pour s'en retourner toute seule chez elle, mais en fait c'est ce qui est arrivé. Tout ce

qu'on a su me dire fut: «Allez vous asseoir, on va vous appeler.» A mon arrivée à 6h45 p.m., il y avait beaucoup de monde qui attendait, et lorsque je suis partie à 11h00 p.m. la plupart y était encore, y compris des enfants, attendant qu'on les appelle. A quelques reprises, j'ai essayé de savoir si j'attendais inutilement ou non. Inlassablement on me disait: «Allez vous asseoir, on va vous appeler.»

Une jeune mère et son bébé qui pleuraient sans arrêt sont restés là de 7h30 p.m. jusqu'à ce que je quitte, alors qu'elle venait elle aussi de se faire redire: «Allez vous asseoir, on va vous appeler.» J'étais choquée et me suis dit que même si je restais, je n'en saurais jamais plus long.

Une enregistreuse pourrait faire le même travail que quatre

personnes qui ne savent que dire: «Allez vous asseoir, on va vous appeler», et ça coûterait beaucoup moins cher aux contribuables.

Durant mon attente, on a amené un détenu, menotté à un chaise roulante; lui a été reçu immédiatement, comme s'il s'était agi d'un grand seigneur. Ce n'est pourtant pas un de ceux qui contribuent le plus aux salaires des employés d'hôpitaux.

Ma tante a eu son congé à minuit, j'étais partie, parce qu'une heure avant on ne savait pas encore si on la gardait ou la laissait partir. Depuis 4 heures de l'après-midi qu'elle était là, et dans la veillée, elle a demandé pour la bassine au moins trois fois. On s'est décidé de la lui présenter un peu avant son départ, si bien qu'elle s'est crue

obligée d'offrir un pourboire pour ce service. Quand on s'adresse à quelqu'un pour un service ou un renseignement, si ce quelqu'un n'est pas assigné aux bassines, il ignore complètement la demande.

J'ai tiré une leçon de ma veillée, c'est que pour travailler à l'hôpital Notre-Dame, la qualité première exigée est l'insensibilité, l'absence totale de sentiments humains.

Le gouvernement fait bien de puiser dans mon salaire avant que je ne le touche, car s'il se fiait sur un dépôt volontaire de ma part pour payer ces gens-là, il risquerait lui aussi d'aller s'asseoir et d'attendre très très longtemps.

Mme Thérèse BOUDREAU
Montréal

Il ne faut jamais dire «jamais»

Nous avons entendu ces derniers temps les différents chefs politiques à Ottawa, à tour de rôle, déclarer «fermement» que jamais au grand jamais ils ne négocieraient la souveraineté-association avec le Québec. Cette série de prises de position coïncide, comme de raison, avec l'approche de la prochaine élection, et on peut être sûr que cette rengaine fera les manchettes pour un bout de temps.

Malheureusement pour eux, celle-là, on la connaît et on n'y croit plus. Le monde est plein de gens qui ont juré que jamais ils ne négocieraient et qui pourtant ont négocié pareil! Des gens

comme Jean Lesage, qui jurait que jamais la reine ne négocierait avec ses sujets, et qui pourtant a accepté la formation de syndicats dans la fonction publique. Des gens comme nos voisins américains qui disaient que jamais ils ne reconnaîtraient la Chine, et qui pourtant l'ont reconnue en espérant commercer avec ses huit cent millions d'habitants. Des gens comme M. Begin, premier ministre d'Israël, qui jurait, il y a encore quelques semaines, que jamais son pays n'abandonnerait les territoires conquis. Des gens comme certains patrons qui juraient qu'ils feraient leur entreprise plu-

tôt que de négocier un contrat de travail avec un syndicat, et qui ont fini par s'asseoir à la table de négociations; ou comme certains syndicats qui disaient que jamais ils n'accepteraient certaines propositions patronales, et qui ont fini par signer quand même.

Nous pourrions multiplier les exemples à l'infini; le principe reste toujours le même: c'est le propre des gens intelligents de réaliser que les situations évoluent et qu'il faut s'adapter, et non pas se buter dans ses positions intenablement du style «je ne négocierai jamais».

Il faut faire confiance sur ce point à nos amis canadiens-anglais. Si, comme les sondages le démontrent, le Oui l'emporte au référendum, ils négocieront parce qu'ils sont intelligents et parce que c'est leur intérêt de négocier. C'est leur intérêt parce qu'ils ne peuvent se permettre de perdre six millions de clients ou de voir leur pays couper en deux, et encore moins de s'enfoncer dans une guerre civile stérile et indéfendable sur le plan moral et légal.

Pierre DUCHARME
Laval

La visite de M. Lévesque à Longueuil

Madame Martha Gagnon
Journaliste
LA PRESSE
Madame,

L'article que vous avez signé dans LA PRESSE du mardi 27 février dernier relativement à la visite de M. René Lévesque à l'école Pierre - Dupuy de Longueuil, n'est pas de nature, je crois, à éclairer les lecteurs. C'est pourquoi je vous signale certaines omissions et certaines imprécisions.

Parmi les omissions, signalons 1° qu'il s'agissait là d'une visite du député dans une école de son comté;

2° que l'objectif premier de la visite de M. Lévesque était d'abord de rencontrer les élèves, les enseignants, le personnel et les parents, de tâter le pouls de cette polyvalente et non de transformer l'école en tribune politique où auraient été repris en miniature les débats politiques de l'heure: la position constitu-

tionnelle du Québec, l'économie, etc.;

3° que M. Lévesque s'est beaucoup attardé au secteur professionnel (élèves et enseignants) et qu'il reprenait, publiquement, sa satisfaction de constater l'importance de ce secteur dans l'école;

4° que malgré les différents inconvénients dont celui de la panne d'électricité pendant la presque totalité de la présence de M. Lévesque à l'école, le climat de cette rencontre a été des plus chaleureux; M. Lévesque nous répétait, du reste, sa satisfaction face à ce «bain de foule»;

5° certaines questions très pertinentes, dont celle d'un parent, portant sur les perspectives d'intégration scolaire des enfants handicapés.

Quant aux imprécisions, je crois de mon devoir de rectifier certaines allégations

1° Le choix de la salle de réunion relève de moi et non des enseignants. D'ailleurs, il ne s'agit pas vraiment d'un choix puisque c'est le seul local de l'école où on peut réunir plus de 50 personnes (en dehors des cafétérias qui sont en définitive des aires de circulation et sont peu propices aux rencontres de groupes).

2° La salle de réunion n'était pas malpropre mais marquée par le temps et prenait l'allure inévitable de locaux temporaires utilisés depuis sept (7) ans.

3° Monter en exergue (et en titre par surcroît) une phrase de M. Lévesque «... un endroit où on fait ce qu'on veut» m'apparaît se rapprocher d'une citation hors contexte puisque le fait pour l'élève de choisir ses activités pédagogiques constitue une possibilité du Temps Non - Structuré (régime pédagogique particulier à Pierre - Dupuy) et non

le résultat d'«activités libres» tel que vous l'entendez dans votre écrit.

Quant au jugement de valeur que vous portez sur «la banalité des questions...» posées à M. Lévesque, je vous concède que ces questions ne constituent pas de la bonne copie pour un journal. Cela ne vous donne quand même pas le droit de porter un tel jugement, d'autant plus que vous êtes partie avant la fin de la rencontre et que vous n'avez, à toutes fins utiles, interviewé personne durant cette visite.

Sans être porteur d'un mandat particulier, je vous fais part de la déception et de l'insatisfaction d'une grande partie du personnel de l'école quant à la qualité de la couverture que vous avez faite de cet événement.

Louis TURGEON,
Principal
Ecole Polyvalente Pierre-Dupuy
Longueuil

En vrac

Pour Goyer, oui; pour Treu, non...

Un jour, Jean-Pierre Goyer, ministre libéral, reçut l'ordre d'une Cour supérieure de verser \$10,000 à un employé de la Fonction publique en compensation pour dommages subis. Vivement, il rétorqua par un appel à une cour plus supérieure. Mais, plus vite que lui, ce libéral gouvernement annonça qu'il entrouvrirait le couvercle de son Trésor juste assez pour qu'au bout du compte apparaisse la somme en litige et dépanne l'un des siens qui avait fait des siennes.

Un autre jour, Peter Treu fut le vainqueur dans un appel contre le même libéral gouvernement libéral fédéral et sa loi sur les secrets officiels. Depuis, il plaide compensation. Rien à faire. Ce couvercle, protecteur du contenant, se découvre hermétique. L'avait-on changé dans l'intervalle? Si oui, pourquoi deux sortes de couvercles sur un même poids lourd et mort?

Surnommé James Bond par tous les James Bond de la fable et de leurs «sources» et bien encadré dans son travail: non coiffé du titre protecteur de «Senior Civil Servant» ou d'«ingénieur», signes indicateurs de membres chers à notre société technocratique; n'anti-seulement d'un syndicat aux intérêts strictement pécuniaires, quel serait le sort réservé à un laveur de vitres, face au couvercle? Celui-ci aurait (pas le couvercle), dans le but d'étayer ce propos, de visu été témoin de «choses» semblables au couleures des secrets officiels, justement à travers ce travail.

Des statistiques qui regarderaient des cas de gens vraiment ordinaires n'existent pas: sans doute à cause de l'état de la sécurité de l'Etat.

Joseph BERGERON
Montréal

A ce «bon vieux» Roger Baulu...

Votre lettre du jeudi 8 mars 1979, parue dans La Presse, lettre où vous racontez joyeusement et avec tout l'humour que l'on vous connaît votre entrée dans la 70e année de votre âge, me donne de l'espoir, l'espoir qu'à la lecture de votre papier (comme vous le dites si bien), plus de personnes de l'âge d'or, comme nous les appelons si couramment, découvrent de plus en plus cette joie de vivre qui vous caractérise si bien.

Vous dites: «Vieillir, ce n'est pas grave, c'est même ce qu'il y

a de plus naturel au monde». C'est bien vrai! Comment pouvons-nous nous opposer à tous ces anniversaires qui s'accumulent, année après année? Et vous ajoutez: «Je crois qu'il s'agit, c'est tout simple, de vieillir le plus élégamment possible».

Vous, vous l'avez fait admirablement. Puissions-nous, un jour, ressembler à ce Roger du clan Baulu et comprendre, comme lui, le sens profond du bonheur... de vivre?

Jacques LABELLE
Laval-des-Rapides

Ces détecteurs de fumée «ionisés»

Ils sont drôles avec leurs détecteurs de fumée! Campagnes publicitaires par-dessus campagnes, on a tenté de nous convaincre que le détecteur de fumée était l'article indispensable en cas d'incendie et voilà que l'on nous dit que certains de ces détecteurs «ionisés» peuvent contenir des substances cancérogènes!

Autrement dit, préférez-vous

mourir asphyxiés ou cancéreux? Quant à moi, j'ai trouvé la solution: j'ai jeté mon détecteur de fumée à la poubelle et cessé de jouer avec le feu. Comme ça, j'ai des chances de vivre plus longtemps!

Ces détecteurs de fumée ne sont même pas à l'épreuve du feu...

Roger TREMBLAY
Mont Saint-Hilaire

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres majuscules son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: Lettre des lecteurs - Service de l'édition - LA PRESSE - C.P. 4200 - succursale Place d'Armes - Montréal - Québec.

PROFITEZ DES MAINTENANT DE LA NOUVELLE

SUBVENTION

prolongée du gouvernement représentant

50%

du coût de

L'ISOLATION FENETRES

EN ALUMINIUM HIVER-ETE AVEC MOUSTIQUAIRES

- Vitres de porte en VERRE TREMPÉ
- FAITES sur mesure
- Choix de couleurs
- Première qualité
- MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ECRITE DE 5 ANS

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN JUILLET PAS D'INTERET

COMPAREZ AVANT D'ACHETER

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE
JOUR, SOIR ou FIN DE SEMAINE

DEMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES
Telephone: **731-7676**
SOIR: 481-6356

MORCO ALUMINIUM INC.
8225, av. Mayrand, Montréal

• Achetez avec confiance • Plus de 25 ans d'expérience

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
4	7	15	20	29	36
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS	1	PRIX		
5 SUR 6	218		462,582.00		
4 SUR 6	6793		715.90		
5 SUR 6+	13		63.80		
			8,003.40		
Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN				NO COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +	
				10	
				VENTES TOTALES	1,806,342.00
TIRAGE 8-51 VENDREDI 23-03-79					
30	Séries émises - 90,000 chacune				
15	68807	1	GAGNANT DE \$50,000.		
NUMERO COMPLET	68807		POSSIBILITE DE 29 GAGNANTS DE \$5,000.		
4 CHIFFRES	8807		240 GAGNANTS DE \$500.		
3 CHIFFRES	807		2430 GAGNANTS DE \$100.		

Roger Gagnier Automobile
243 Dufferin Street
Valleyfield
(Tel. 373-4194)

3500 d'entre eux subiront une batterie de tests

Etude sur la santé des ouvriers de l'aluminium

par Martha GAGNON
envoyée spéciale de LA PRESSE

ARVIDA — La compagnie Alcan, la Commission des accidents du travail et la Fédération des syndicats du secteur aluminium s'apprêtent à signer un protocole d'entente qui constituera une première canadienne dans les fonderies d'aluminium où sera réalisée, à compter de cet été, une étude scientifique d'une grande ampleur sur la santé des travailleurs dans ce secteur.

L'étude se déroulera sur trois ans et coûtera environ \$2 millions, dont la majeure partie sera défrayée par la compagnie Alcan. Environ 3,500 travailleurs seront appelés à se soumettre à toute la batterie de tests obligatoires. La région du Saguenay-Lac Saint-Jean sera le principal lieu d'observation. Les usines

d'Arvida, d'Isle-Maligne, de Port-Alfred et aussi celles de Beauharnois et de Shawinigan seront visitées. Une vingtaine de spécialistes des universités McGill, de Montréal et de Laval ont déjà été recrutés pour l'enquête. C'est le Dr Richard Martin, de McGill, qui assurera la coordination du travail.

Rien au hasard

L'étude qui doit être d'une grande rigueur scientifique, permettra d'identifier les maladies industrielles dans les alumineries. Les trois parties, la CAT qui est le maître d'œuvre du projet, la Fédération et l'Alcan, travaillent activement depuis un an pour préparer cette enquête, dans ses moindres détails. Les documents accumulés sont volumineux et le plan de travail, lui, est très minutieux.

Il ne faut surtout pas agir à

l'aveuglette, ceci pour éviter la contestation, une fois l'étude terminée. On ne veut pas, par exemple, répéter l'erreur de Kimitat, en Colombie-Britannique, où une étude locale sur la santé des travailleurs de cette usine fait aujourd'hui l'objet de critiques. Pour cette raison, les responsables de l'enquête ont l'intention de ne pas ménager les moyens scientifiques pour atteindre l'objectif. Seulement, à l'usine d'Arvida, on prévoit examiner quelque 2,500 travailleurs.

La recherche ne portera pas seulement sur les employés actuels mais aussi sur les retraités et des individus qui n'ont jamais travaillé dans le secteur de l'aluminium. Une étude sur l'environnement devra également être réalisée au préalable. Si tout se déroule comme prévu, les spé-

cialistes devraient pouvoir débuter leurs travaux vers le mois de juin ou peut-être même avant. Des roulottes renfermant tout l'équipement nécessaire se promèneront d'une ville à l'autre. Une collaboration étroite avec les hôpitaux locaux est assurée.

La santé, une préoccupation

Depuis quelques années, les travailleurs de l'Alcan, par le biais de leurs syndicats, se préoccupent davantage des questions touchant leur environnement, bref sur tout ce qui peut altérer leur santé.

À l'usine Alcan, de Beauhar-

nois, les travailleurs ont débatté, l'automne dernier, pour protester contre certains procédés qui risquaient de nuire à la santé des employés.

À Arvida, les travailleurs s'inquiètent de ce qu'ils appellent des « plaques de pot », c'est-à-dire des taches rouges qui apparaissent à divers endroits sur le corps des hommes qui travaillent dans les salles de cuves. Actuellement, la Commission des accidents de travail ne reconnaît à ces personnes affectées qu'un pour cent d'incapacité, indépendamment de l'état de

chacun. Une centaine de travailleurs toucheraient présentement cette indemnité. Il y a aussi des problèmes respiratoires et des dangers de fibroses osseuses.

À l'usine d'Arvida, il ne faut pas oublier le phénomène des jeunes, entre 18 et 30 ans, qui de plus en plus viennent prendre la place des vieux employés. On compte depuis 1976, environ 1300 nouveaux-venus. Il s'agit, en somme, d'une raison de plus pour se préoccuper de la santé dans les usines.

SUCCES!! DEFILES DE MODE CHEZ EATON LES ETUDIANTS DE MISE EN MARCHÉ DE LA MODE DU COLLEGE LASALLE



Les étudiants du programme de mise en marché de la mode du Collège LaSalle ont présenté la mode dans toute sa beauté printanière pour les jeunes montréalaises. Les défilés entièrement conçus et réalisés par les étudiants, en collaboration avec les responsables de la mode du magasin Eaton, furent une application pratique et sans pareille de leurs études dans la coordination de la mode. Les programmes de mode du Collège LaSalle sont dirigés par Michèle Boulanger-Bussière et ce projet spécial était dirigé par Ann Vroom, Mary Joyal et René Ringuet. Le Collège LaSalle célèbre cette année son 20^{ème} anniversaire et tous les diplômés se rencontreront à un cocktail « retrouvailles » le 31 mars 1979 pour célébrer les grands succès de la section de la mode.

CABLE TV

GAGNEZ UN VOYAGE POUR DEUX PERSONNES AU PORTUGAL ET \$400 EN ARGENT

... AINSI QUE PLUSIEURS AUTRES PRIX DE VALEUR!

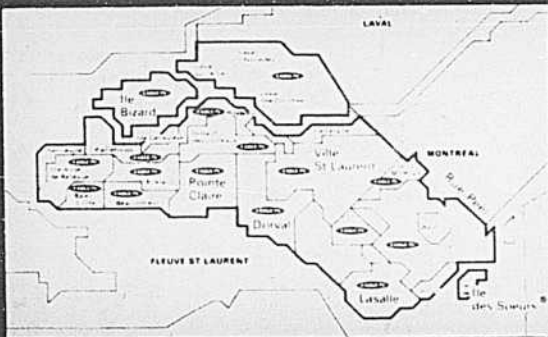
- 10 cabloselecteurs « Hamlin » (valant \$117.95 chacun)
- 10 abonnements au service de CABLE TV, pour un appareil (d'une valeur de \$80.02 chacun, taxe comprise)

CABLE TV

L'univers en boîte

Pour moins de 25¢ par jour, CABLE TV vous ouvre des horizons presque illimités sur la détente, la culture, les sports et l'information. CABLE TV vous offre un vaste choix (11 canaux) et une réception visuelle et sonore

imbatable (vous captez même 19 stations FM!). De plus, grâce à son excellent cabloselecteur « Hamlin », CABLE TV vous permet d'ajouter WMTW 8 (chaîne ABC), plus 5 autres stations.



CABLE TV

Coût d'abonnement

- 1^{er} téléviseur
- 2^{ème} téléviseur (simultané avec le 1^{er})
- 2^{ème} téléviseur (non simultané)

Coût d'installation

\$20.00

\$ 7.50

\$15.00

Coût mensuel

\$6.50 plus 8% de taxe

\$3.50 plus 8% de taxe

\$3.50 plus 8% de taxe

Règlements et détails du concours

Le concours s'adresse à tous les abonnés potentiels de CABLE TV ainsi qu'aux abonnés actuels qui veulent avoir le service pour un appareil supplémentaire. Sont exclus les membres du personnel de CABLE TV, de son agence de publicité et les membres

de leurs familles. Pour s'inscrire, il suffit de faire parvenir le coupon ci-contre, un fac-simile ou une carte postale à 8360 Mayrand, Montréal, Québec H4B 2P1 au plus tard le 14 avril 1979.

On fera tirer au hasard, en grand prix, un voyage de deux semaines pour deux personnes à Lisbonne et Algarve. Le voyage comprend le tarif aérien GN 20, Montréal-Faro

aller-retour, le logement pendant trois nuits, à l'hôtel Miraparque de Lisbonne, et 10 nuits à l'hôtel D. Jao II en Algarve; le petit déjeuner continental pendant tout le séjour; les taxes et frais de service; une voiture Mini 1000 pour les 10 jours en Algarve; millage illimité ainsi que \$400 en argent. Le voyage doit être pris avant le 30 septembre 1979. On fera aussi tirer 10 cabloselecteurs

« Hamlin », d'une valeur de \$117.95 chacun ainsi que 10 abonnements d'un an à CABLE TV, d'une valeur de \$80.02 chacun. Le tirage aura lieu, le 27 avril et le nom des gagnants sera annoncé aux canaux 9 et 12 de CABLE TV. Les concurrents dont les noms seront tirés au hasard devront répondre à une question mettant leurs connaissances à l'épreuve.

INSCRIVEZ-VOUS VITE! POSTEZ CE COUPON DES AUJOURD'HUI!

COUPON DE PARTICIPATION AU CONCOURS

Je veux m'abonner au service de CABLE TV et participer au concours « VACANCES AU PORTUGAL ».

Nom

Adresse

Numéro de téléphone

domicile

bureau

- ☐ nouvel abonné
- ☐ appareil supplémentaire

Choix de paiement

☐ bimestriel (\$14.04 taxe incl.)

☐ annuel (\$80.04 taxe incl. — 5% de rabais compris)

8360 Mayrand, Montréal, Québec H4B 2P1

Mark Ten
Légère
25 CIGARETTES - RÉGULIER

Le goût retrouvé

La nouvelle
Mark Ten Légère
Régulier et King Size

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moy. par cigarette: Régulier: "goudron" 12mg, nicotine 0.9mg. King: "goudron" 14mg, nicotine 0.9mg.

Référendum: le Québec et le Canada se prononcent

Sondage Radio-Canada/CBC

La moitié des Québécois est prête à donner le mandat de négocier

Textes: Pierre GRAVEL et Claude-V. MARSOLAIS

Une majorité de Québécois qui ont entendu parler du référendum voteraient «oui» si on leur demandait de donner au gouvernement du Québec le mandat de négocier la souveraineté-association. Le sondage de Radio-Canada/CBC indique que 50 pour cent des Québécois ont répondu «oui» et que si l'on fait le partage des indécis (19%), une majorité y serait favorable.

Ce sont les Québécois francophones qui sont les plus favorables au mandat de négocier avec 57 pour cent tandis que les Québécois anglophones y sont opposés dans une proportion de 58 pour cent (Tableau II). Par rapport aux sondages effectués depuis un

an et demi, l'actuel sondage tend à indiquer qu'un peu plus de Québécois voteraient en faveur de ce mandat et un peu moins voteraient contre. Le nombre des indécis s'élève cependant à 19 pour cent, chiffre somme toute assez élevé si on le compare au 1 pour cent d'indécis que le sondage La Presse/CROP avait relevé en novembre 1978.

La souveraineté-association

Les résultats du sondage tendent à montrer que le choix de la question est très important dans l'opinion publique. Ainsi, 37 pour cent des Québécois contre 36 pour cent voteraient favorablement si la question était libellée comme suit: Etes-vous pour la souveraineté-association?

C'est la première fois depuis les sondages réalisés il y a un an et demi que les citoyens favorables à

Tableau II Intention de vote au référendum			
Question: Si la question était: «Donnez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier la souveraineté-association?» Voteriez-vous pour ou contre?»			
	Ensemble du Québec	Anglophones du Québec	Francophones du Québec
Pour	50	20	57
Contre	31	58	24
Ne sait pas	19	22	19
* Québec seulement			

cette question sont plus nombreux que les citoyens qui y sont opposés. Cependant le nombre d'indécis demeure relativement élevé avec 26 pour cent.

Par contre, des questions posées autrement donnent des résultats différents. On a demandé aux sondés s'ils n'étaient pas certains que les négociations réussiraient, dans quel sens ils voteraient. A cette question, la proportion des Québécois favorables à la souveraineté-association tombe à 22 pour cent et même à 17 pour cent dans l'hypothèse où ils seraient sûrs que le Canada refuserait de négocier. Inversement, si on émet comme hypothèse que les négociations vont réussir, la proportion des gens favorables passe à 42 pour cent.

Perdre le référendum

Assez paradoxalement, les Québécois qui, en majorité, seraient prêts à donner un mandat de négocier à leur gouvernement, sont d'avis que le gouvernement va perdre le référendum.

Tableau III Prévision du résultat du référendum				
Question: Indépendamment de ce que vous souhaitez, est-ce que vous pensez que le gouvernement du Québec va gagner ou perdre son référendum?				
	Ensemble du Québec	Anglo. du Québec	Franc. du Québec	Provinces anglophones
Gagner	24	15	26	15
Perdre	51	62	49	70
Ne sait pas	25	23	25	15
Nombre de répondants	1133			846

Le Tableau III est révélateur de cette sensation des Québécois. Quelque 49 pour cent des franco-

phones du Québec et 62 pour cent des anglophones le croient. Dans les autres provinces, la proportion grimpe à 70 pour cent.

L'examen des résultats révèle que ceux qui au Québec tendent davantage à prévoir que le gouvernement du Québec perdra son référendum sont: les hommes (55%), ceux qui sont satisfaits du gouvernement fédéral (59%), ceux qui adhèrent d'abord au gouvernement du Canada (67%), ceux qui sont insatisfaits du gouvernement provincial (64%), ceux qui ont voté pour d'autres partis que le PQ en 1976 (68%) et ainsi de suite.

On pourrait peut-être conclure que les Québécois sont disposés à ce que les choses changent au Canada mais tout en ayant le sentiment que cela ne se réalisera pas.



Les résultats de ce sondage donnent une indication précise du genre de question que devra poser le premier ministre René Lévesque s'il veut gagner le référendum.

Souveraineté-association L'opposition diminue

Compte tenu des autres sondages réalisés depuis un an et demi au Québec, celui dévoilé hier par Radio-Canada indique que l'opposition à l'idée de souveraineté-association a tendance à diminuer chez les Québécois de même que le nombre de partisans du statu quo constitutionnel ou d'un simple fédéralisme renouvelé.

Cette dernière formule demeure cependant encore la plus populaire au Québec et rallie les voix de 53 pour cent de l'ensemble des répondants, suivie par le statut particulier (44 pour cent), la souveraineté-association (35 pour cent), le statu quo (31 pour cent) et l'indépendance (19 pour cent).

Même si le fédéralisme renouvelé demeure l'option la plus populaire, on note cependant certaines divergences selon les groupes linguistiques. Le statut particulier est plus populaire chez les francophones (47 pour cent) que chez les anglophones (30 pour cent); il en est de même pour la souveraineté-association (41 pour cent des francophones et seulement 10 pour cent des anglophones y sont favorables) et pour l'indépendance (22 pour cent des francophones et 5 pour cent des anglophones).

Au Canada anglais, cependant, 39 pour cent des répondants pensent que le statu quo serait nettement préférable pour le Québec alors que 20 pour cent suggèrent un fédéralisme renouvelé, 10 pour cent un statut particulier, 9 pour cent l'indépendance et 6 pour cent la souveraineté-association.

La moitié ou plus des Québécois considèrent que si le Québec reste à l'intérieur de la Confédération, le gouvernement du Québec devrait être doté de pouvoirs spéciaux différents de ceux des autres provinces dans le domaine social, culturel, linguistique et, dans une moindre mesure, dans le domaine économique. Au Québec, c'est une majorité de francophones qui souhaite des pouvoirs spéciaux alors qu'au Canada anglais, ce sont les répondants des provinces des Prairies qui ont le moins tendance à être d'accord avec cette hypothèse.

Presque les trois quarts des Québécois et des Canadiens des

autres provinces considèrent qu'il est très ou assez important que le Québec demeure dans la Confédération. Au Québec, c'est presque la totalité des anglophones qui pensent de cette façon, mais on note que 67 pour cent des francophones le pensent aussi.

Dans les autres provinces, ce sont les résidents des provinces des Prairies et de la Colombie Britannique qui ont tendance à considérer que le maintien du

Jusqu'à présent, la série «Tel quel» présentée par Radio-Canada pour couvrir la crise constitutionnelle, m'a paru en général fort ennuyeuse. Celle d'hier soir était en net progrès sur les précédentes, parce que beaucoup mieux structurée mais elle m'a laissée très perplexe quant à l'interprétation qu'on a faite (ou qu'on n'a pas faite) du sondage sur le référendum.

Les médias électroniques ne sont pas faits pour «publier» des sondages, on l'aura une fois de plus constaté hier soir. Le spectateur n'a aucun moyen de comparer les réponses, de suivre un fil conducteur, toutes les données étant lancées d'une façon discontinue.

Je regardais et écoutais avec intérêt les résultats de ce sondage et ce n'est qu'à la toute fin que ses contradictions me sont apparues. Ainsi, plus de 50 pour cent des Québécois francophones voteraient oui à une question proposant un mandat de négocier la souveraineté-association.

Mais un peu plus tard dans l'émission, on nous apprend que près des trois quarts des Québécois trouvent qu'il est important que le Québec reste dans la Confédération.

Et à la toute fin, nous apprenons que 51 pour cent des Québécois pensent que le gouvernement va perdre au référendum.

Loterie

Voilà donc trois données qui ne sont peut-être pas nécessairement contradictoires, mais qui tout de même méritent d'être rapprochées et analysées. On ne l'a pas fait à «Tel quel», non plus qu'au téléjournal qui a suivi, où l'on a surtout insisté sur le «oui» au mandat de négocier. Mais un bulletin de nouvelles qui dure deux ou trois minutes ne peut pas prétendre faire une analyse sérieuse, ça tout le monde le comprend.

«Tel quel» disposait toutefois de 90 minutes, que l'on a employées surtout à faire l'historique de l'idée de référendum et des répercussions possibles à un «oui» à la souveraineté-association.

Le sondage était là par surcroît, et l'on comptait surtout là-dessus pour attirer la clientèle, qui devrait sûrement être plus tentée par le résultat de la loterie au canal 10

Québec dans la Confédération est pas ou peu important.

En ce qui a trait au droit pour le Québec de se séparer du Canada en cas de désaccord «extrêmement important» avec le gouvernement fédéral, la moitié des Québécois et nient alors que, ailleurs, 63 pour cent des répondants contestent également ce droit à la sécession du Québec. Au Québec, ce sont les anglophones qui s'opposent le plus à ce droit

que par un nième brassage d'idées sur la question constitutionnelle.

Sans analyse

Le problème c'est qu'on a lancé des données brutes, sans les analyser. Et à petites doses en plus, ce qui garantissait presque automatiquement qu'à la deuxième question, on aurait oublié la première. Louis Martin, ce chanceux, avait ses feuilles devant lui. Pas nous.

Il va donc falloir, pour comprendre le fin du fin de cette descente dans l'âme collective québécoise et canadienne, lire les tas d'articles que la presse écrite va pondre sur la question. Parce que la télévision nous a incomplètement informés.

Vertueux

Mais il y a bien des téléspectateurs qui se contenteront de cette information dispensée hier soir: il y a de quoi se sentir vertueux d'avoir passé 90 minutes en compagnie de M. Louis Martin, quand on a plutôt l'habitude de fréquenter l'homme de \$6 millions. On se dit pieusement: «Là, je suis informé, j'ai fait mon devoir.»

(70 pour cent) comparativement à 46 pour cent chez les francophones.

38 pour cent des personnes interrogées au Québec affirment n'avoir pas entendu parler de la souveraineté-association. Chez ceux qui admettent en avoir été informés, près des deux cinquièmes ne peuvent donner une définition de cette thèse. Les anglophones et les francophones ont une idée assez semblable à ce propos.

radio-télévision PAR LOUISE COUSINEAU

Des bizarreries que la télé n'a pas analysées

que par un nième brassage d'idées sur la question constitutionnelle.

Sans analyse

Le problème c'est qu'on a lancé des données brutes, sans les analyser. Et à petites doses en plus, ce qui garantissait presque automatiquement qu'à la deuxième question, on aurait oublié la première. Louis Martin, ce chanceux, avait ses feuilles devant lui. Pas nous.

Il va donc falloir, pour comprendre le fin du fin de cette descente dans l'âme collective québécoise et canadienne, lire les tas d'articles que la presse écrite va pondre sur la question. Parce que la télévision nous a incomplètement informés.

Vertueux

Mais il y a bien des téléspectateurs qui se contenteront de cette information dispensée hier soir: il y a de quoi se sentir vertueux d'avoir passé 90 minutes en compagnie de M. Louis Martin, quand on a plutôt l'habitude de fréquenter l'homme de \$6 millions. On se dit pieusement: «Là, je suis informé, j'ai fait mon devoir.»

coise et canadienne, lire les tas d'articles que la presse écrite va pondre sur la question. Parce que la télévision nous a incomplètement informés.

Vertueux

Mais il y a bien des téléspectateurs qui se contenteront de cette information dispensée hier soir: il y a de quoi se sentir vertueux d'avoir passé 90 minutes en compagnie de M. Louis Martin, quand on a plutôt l'habitude de fréquenter l'homme de \$6 millions. On se dit pieusement: «Là, je suis informé, j'ai fait mon devoir.»

coise et canadienne, lire les tas d'articles que la presse écrite va pondre sur la question. Parce que la télévision nous a incomplètement informés.

Vertueux

Mais il y a bien des téléspectateurs qui se contenteront de cette information dispensée hier soir: il y a de quoi se sentir vertueux d'avoir passé 90 minutes en compagnie de M. Louis Martin, quand on a plutôt l'habitude de fréquenter l'homme de \$6 millions. On se dit pieusement: «Là, je suis informé, j'ai fait mon devoir.»

Méthodologie

Les résultats du sondage rendu public hier par les réseaux français et anglais de Radio-Canada proviennent de 2,346 interviews téléphoniques réalisées dans l'ensemble du Canada entre le 7 février dernier et le 2 mars.

Ce sont les services de recherches de ces deux réseaux qui ont tenu à assumer l'entière responsabilité de cette vaste enquête sur le sentiment des Canadiens face au projet de référendum constitutionnel du gouvernement québécois et à un réaménagement éventuel des relations entre le Québec et les autres provinces canadiennes. La Société Radio-Canada s'est donc limitée à faire appel au Centre de sondage de l'Université de Montréal et à la firme Adcom de Toronto pour l'établissement de l'échantillonnage, la cueillette des données et la pondération des résultats en fonction du caractère plus ou moins représentatif des réponses obtenues.

Au Québec, l'échantillonnage global comportait 2,469 noms à partir desquels 1,199 interviews ont pu être complétées dont 941 auprès de francophones et 258 non-francophones. Dans les autres provinces, le nombre total de répondants a été de 1,147 pour un nombre global de 2,346 interviews au Canada.

Les dirigeants de Radio-Canada ont indiqué hier, en conférence de presse, que ce sondage «coast to coast» vise à combler une lacune découlant du fait que dans la plupart des sondages réalisés jusqu'à maintenant sur la question constitutionnelle, on s'est limité à interroger les résidents du Québec.

Présentée hier dans le cadre des émissions «Tel Quel» du réseau français et «Quarterly Report» du réseau anglais, cette enquête «vise d'une part à situer non seulement les Québécois mais aussi les autres Canadiens par rapport au référendum du Québec, l'enjeu de ce référendum étant non seulement la souveraineté, mais aussi l'association; d'autre part, ce sondage ne se limite pas au référendum, mais tente de mieux connaître la façon dont les Québécois et les autres Canadiens perçoivent le Canada, leur province et la Confédération, ceci pouvant aider à une meilleure compréhension de la conjoncture référendaire».

M. Marc Thibault a ajouté qu'il s'agit là du coup d'envoi d'une vaste couverture référendaire qui s'accroîtra encore à l'automne de la part de Radio-Canada.

PRINCIPAUX PROBLÈMES				
QUESTION: A votre avis, quels sont les principaux problèmes auxquels le Canada fait face présentement?				
	Ensemble du Québec	Francophones du Québec	Anglophones du Québec	Provinces anglophones
Problèmes économiques				
Chômage	32%	35%	17%	33%
Récession	30%	28%	36%	20%
Inflation	22%	23%	18%	40%
Dévaluation	7%	7%	4%	11%
Autres problèmes économiques	2%	2%	1%	4%
Problèmes constitutionnels				
Unité canadienne	19%	16%	29%	17%
Partage des pouvoirs	7%	8%	6%	2%
Relations entre les francophones et anglophones	15%	13%	25%	6%
Autres problèmes	18%	19%	19%	55%
Ne sais pas	5%	5%	1%	4%
Nombre de répondants:	1199			1147

N.B. Les pourcentages totalisent plus de 100% car chaque répondant pouvait nommer plus d'un problème.

A la veille des élections fédérales, les Québécois et les Canadiens des autres provinces sont toujours aussi hantés par les problèmes économiques. Au Québec, 95 pour cent des francophones et 78 pour cent des anglophones mentionnent le chômage, la récession, l'inflation, la dévaluation et d'autres problèmes économiques comme les principaux problèmes de l'heure. Dans les autres provinces, le taux grimpe à 108 pour cent. Par contre, les problèmes constitutionnels viennent loin derrière dans la préoccupation des citoyens.

Référendum: le Québec et le Canada se prononcent

Le rapport Pépin-Robarts presque inconnu à l'extérieur du Québec

Entre le 7 février et le 2 mars, trois citoyens sur quatre des provinces canadiennes autres que le Québec n'avaient pas du tout ou très peu entendu parler du rapport de la Commission Pépin-Robarts.

Sur les 1,147 personnes interrogées à ce propos au Canada anglais, seulement 23 pour cent ont déclaré en avoir déjà beaucoup ou un peu entendu parler alors que 2 pour cent ont refusé de répondre à cette question. L'ignorance à l'endroit de ce document apparaît assez également répartie dans l'ensemble du Canada anglais: elle se vérifie chez 72 pour cent des répondants en Ontario, 76 en Alberta, 77 dans les provinces des Prairies et 80 en Colombie-Britannique et dans les Maritimes.

Cette ignorance illustre bien ce que le rapport du sondage appelle «un certain manque d'intérêt dans les provinces autres que le Québec pour les questions constitu-

tionnelles» et explique sans doute aussi une importante différence d'appréciation dans les causes de désaccord entre les provinces et le gouvernement fédéral.

Au Canada anglais, 60 pour cent des répondants estiment que les sujets de conflit entre les deux niveaux de gouvernement sont d'abord d'ordre économique (fiscalité, ressources naturelles, chômage, péréquation, etc.) alors qu'au Québec, 56 pour cent de l'ensemble des personnes interrogées imputent ces difficultés à des questions constitutionnelles. Il faut noter à ce propos que les Québécois anglophones sont plus nombreux à penser de cette façon, 67 pour cent, contre 53 pour cent des francophones.

Cette question débouche tout naturellement sur la perception que se font les citoyens canadiens des interventions du gouvernement fédéral dans des domaines de juridiction provinciale. La

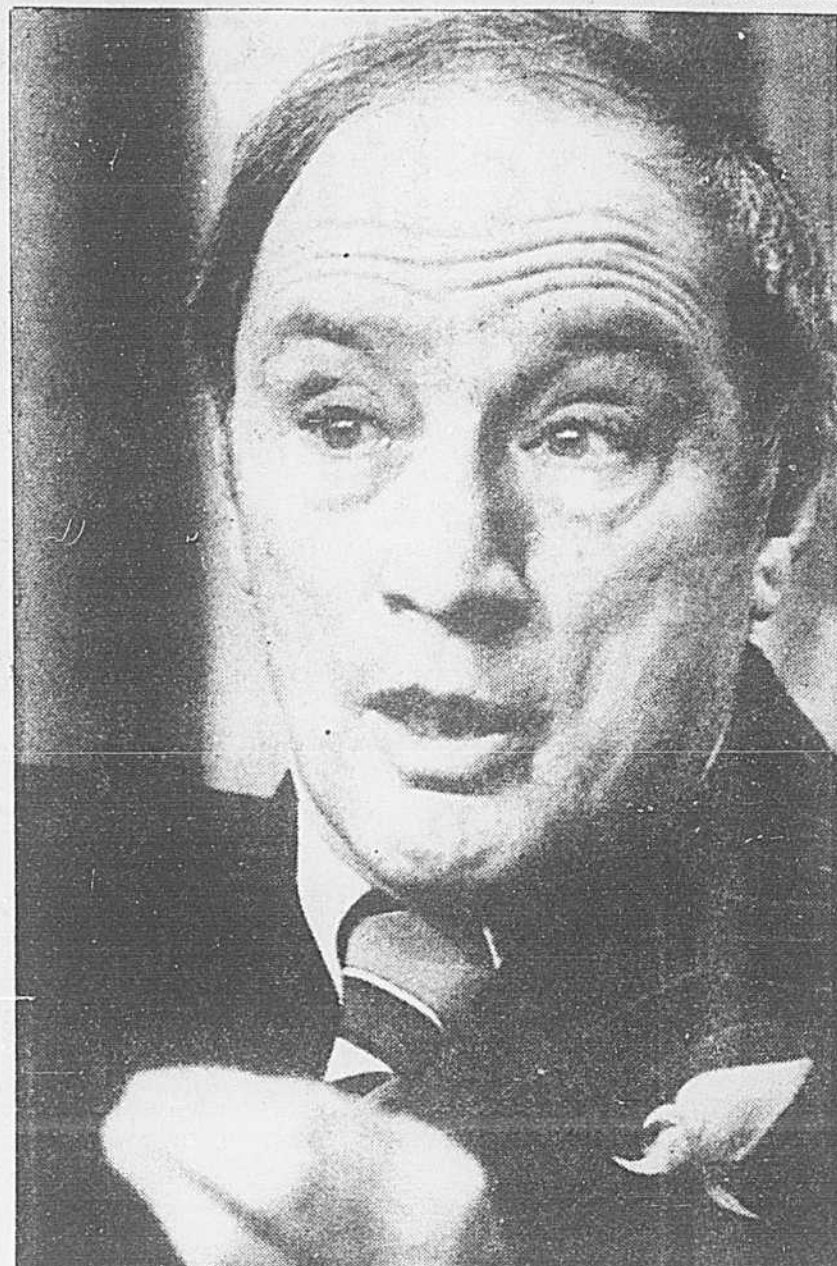
majorité des Québécois (68 pour cent) et un peu moins de la moitié des Canadiens des autres provinces (48 pour cent) considèrent que le gouvernement fédéral intervient dans les juridictions des provinces. Au total, il y a donc une majorité de Canadiens, 54 pour cent, qui est de cet avis. Sur un plan strictement québécois, les francophones apparaissent plus sensibles à cette intervention (72 pour cent) que les anglophones (51 pour cent).

La question au sujet de la définition que chaque répondant québécois donne de lui-même indique également une différence d'attitude marquée selon la langue. Chez les francophones, 79 pour cent des répondants se définissent comme Canadien français (43 pour cent) ou Québécois (36 pour cent) contre seulement 13 pour cent qui se disent tout simplement Canadiens. À l'inverse, chez les anglophones, on trouve 60 pour cent de

Canadiens, 12 pour cent de Canadiens anglais et seulement 10 pour cent qui se déclarent Québécois.

Pas étonnant alors qu'à une autre question, 48 pour cent des Québécois francophones déclarent s'identifier d'abord au gouvernement du Québec contre 30 pour cent qui pensent d'abord à celui du Canada et 19 pour cent aux deux. Chez les anglophones québécois, 73 pour cent des personnes interrogées, s'identifient en premier lieu au gouvernement canadien, comparativement à 13 pour cent qui nomment pour commencer celui du Québec alors que 11 pour cent s'identifient également aux deux gouvernements.

Dans les autres provinces, la prépondérance du gouvernement fédéral à ce sujet est évidente avec 62 pour cent des réponses face à 28 pour cent seulement qui s'identifient en premier lieu au gouvernement provincial.



Les Québécois sont partagés entre leur fidélité pour le gouvernement Trudeau et celui du gouvernement Lévesque.

Advenant un oui au référendum

Il faudrait négocier avec le Québec, pensent les Canadiens

Environ les deux tiers des Québécois et la moitié des Canadiens des autres provinces considèrent que le reste du Canada devrait accepter de négocier avec le Québec si les Québécois votent oui à la souveraineté-association.

Ce verdict populaire contraste avec les déclarations des politiciens favorables au fédéralisme à l'effet qu'ils ne négocieraient pas avec le Québec.

Au Canada, c'est en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les Maritimes qu'on trouve le plus grand nombre de répondants favorables à la négociation.

Au Québec, 69 pour cent des francophones le croient de même que 48 pour cent des anglophones (Tableau IV).

Les auteurs du sondage notent toutefois que cette question n'a pas été demandée aux répondants (23%) qui n'avaient jamais entendu parler du référendum du Québec.

Par ailleurs, la majorité des Québécois (65%) et des autres Canadiens (70%) considèrent que les négociations devraient se faire avec le gouvernement fédéral et ceux des provinces. Seulement 22 pour cent des Canadiens et 15 pour cent des Québécois estiment possible une négociation avec le gouvernement fédéral seul.

Tableau IV
Négociations pour l'association

Question: Si les Québécois votent «oui» à la souveraineté-association, le reste du Canada devrait-il accepter ou refuser de négocier avec le Québec?

	Ensemble du Québec	Anglo. du Québec	Franco. du Québec	Provinces anglophones
Accepter	65	48	69	50
Refuser	16	24	15	41
Ça dépend	8	12	7	—
Ne sais pas	11	16	9	9
Répondants	1133			846

Une autre question intéressante, qui donne du poids à l'hypothèse d'un référendum dans l'ensemble du Canada sur la question de négocier ou non avec le Québec, a également été demandée. Il en ressort que 53 pour cent des Québécois et 66 pour cent des autres Canadiens considèrent qu'il devrait y avoir un référendum dans l'ensemble du pays concernant les négociations avec le Québec plutôt qu'une décision de négocier prise seulement par les gouvernements.

Dans l'hypothèse d'un oui au référendum mais d'un refus des autres provinces de négocier, les Québécois sont d'avis que le gouvernement du Québec n'aura d'autre alternative que de déclencher des élections. Les Canadiens estiment plutôt que le gouvernement du Québec devra décider de rester dans la Confédération.

Les avis sont bien partagés sur cette question et il ne se dégage aucune opinion majoritaire. Les Québécois favorisent, dans une proportion de 30 pour cent, le déclenchement d'une élection, 23 pour cent la décision de rester dans la Confédération, 17 pour cent la tenue d'un second référen-

dum et 17 pour cent la déclaration de l'indépendance.

Dans le cas où se tiendraient des négociations mais qu'elles n'aboutissent pas, les Québécois favorisent la même démarche: une élection (30%), le maintien dans la Confédération (25%), l'indépendance (16%) et la tenue d'un autre référendum (15%).

Enfin, en supposant un non à la souveraineté-association lors du référendum, les Québécois sont d'avis que le gouvernement devrait déclencher une élection (43%) ou décider de rester dans la Confédération (37%). Seulement 12 pour cent souhaitent un deuxième référendum.

TABLEAU V
Façon de décider de négocier

Question: Si les Québécois votent «oui» à la souveraineté-association, mais que le reste du Canada refuse de négocier avec le Québec. Que devrait faire le gouvernement du Québec: déclarer l'indépendance, faire un autre référendum, déclencher une élection ou décider de rester dans la Confédération?

	Ensemble du Québec	Anglo. du Québec	Franco. du Québec	Provinces anglophones
L'indépendance	17	6	19	10
Autre référendum	17	14	18	12
Election	30	34	29	19
Rester dans confédération	23	33	21	40
Ne sais pas	13	13	13	17

Les Québécois plus satisfaits du fédéral que du provincial

Assez curieusement, les Québécois sont plus satisfaits du gouvernement fédéral que les Canadiens des autres provinces. Leur degré de satisfaction envers le fédéral (55%) est même plus grand que celui qu'il porte envers le gouvernement québécois (49%).

En effet, le sondage réalisé par Radio-Canada/CBC tend à démontrer ce que l'on se doutait depuis les sondages réalisés l'automne dernier, à savoir que les Canadiens des autres provinces sont généralement insatisfaits du gouvernement Trudeau mais que celui-ci conserve sa cote d'amour auprès des Québécois.

Dans l'ensemble des provinces anglophones, 36 pour cent des Canadiens sont satisfaits du gouvernement fédéral tandis que 61 pour cent sont d'avis contraire. Toutefois, il y a des variations entre les provinces. C'est ainsi que dans les Maritimes, les citoyens sont plus satisfaits (54%) que ceux des autres provinces où l'on relève des taux d'insatisfaction supérieurs à 60 pour cent.

Gouvernement provincial

Le sondage, qui a été réalisé en février, démontre une stabilité dans le degré de satisfaction des Québécois envers le gouvernement provincial. Quelque 49 pour cent des Québécois sont satisfaits du gouvernement Lévesque contre 48 pour cent d'insatisfaits.

Depuis le sondage de LA PRESSE/CROP réalisé en novembre 1978 (Tableau 1-B), on

note que les insatisfaits ont gagné trois pour cent mais qu'ils demeurent toujours minoritaires, quoique la marge tend à se rétrécir.

Les Québécois continuent de penser au gouvernement du Québec lorsqu'ils pensent à leur gouvernement. Toutefois, ils sont un peu plus partagés dans leur identification qu'ils ne l'étaient (42% contre 50%) en juin 1978. Les auteurs du sondage notent que la question a pu porter à confusion puisque les deux questions antérieures parlaient du Canada.

Les intérêts

Le sondage semble faire une révélation en indiquant que le tiers des Québécois (34%) considèrent que c'est le gouvernement du Canada qui s'occupe le mieux de ses intérêts et un autre tiers (34%) que c'est le gouvernement du Québec. Cette constatation découlerait peut-être de l'ambiguïté qui anime les gouvernements Trudeau et celui du gouvernement Lévesque.

Dans les autres provinces cet équilibre n'existe pas. Presque la moitié des citoyens des autres provinces (47%) considèrent que c'est le gouvernement de leur province qui s'occupe le mieux de leurs intérêts. En Alberta, le taux grimpe jusqu'à 66 pour cent.

Il est possible qu'au Québec la forte proportion des anglophones (54%), qui mentionnent le gouvernement du Canada comme le gouvernement qui défend le mieux leurs intérêts, ait pu influencer sur les résultats globaux.

Tableau 1-A

Satisfaction à l'égard du gouvernement fédéral

Question: Etes-vous très satisfait, assez satisfait, peu satisfait ou pas du tout satisfait du gouvernement fédéral? (En %).

	Canada	Québec			9 provinces anglophones
		Ensemble	Anglos	Franco	
Très ou assez satisfait	41	55	55	55	39
Peu ou pas satisfait	56	43	44	43	61
Ne sais pas	3	2	1	2	3

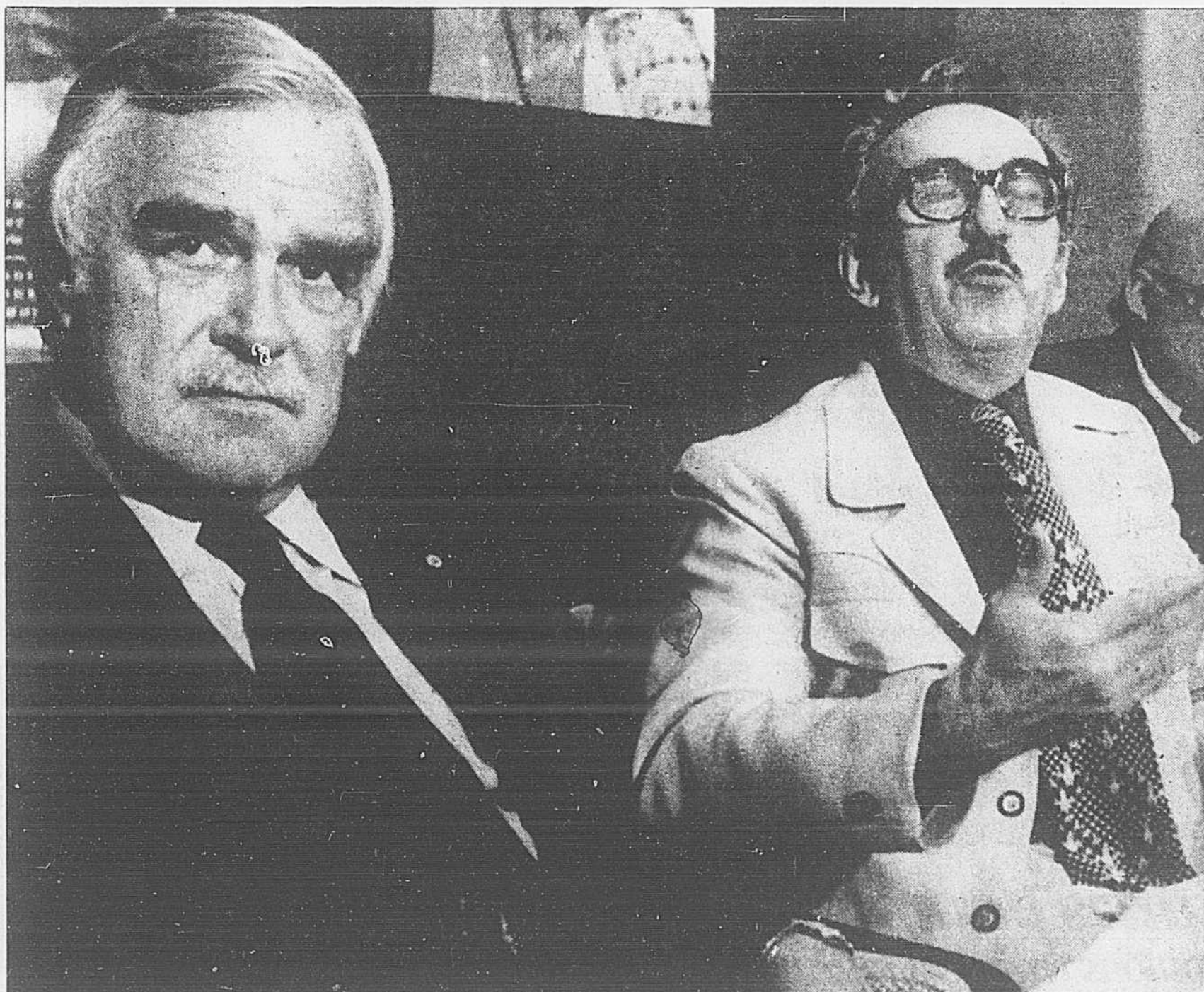
Tableau 1-B

Satisfaction à l'égard du gouvernement provincial et évolution depuis 1977 (en %)*

Question: Etes-vous très satisfait, assez satisfait, peu ou pas satisfait du gouvernement du Québec?

	Sondages				
	Radio-Canada fév. 79	CBC-Sorecom avril 77	Radio-Canada nov. 77	Radio-Canada juin 1978	La Presse nov. 78
Très ou assez satisfait	49	49	45	46	51
Peu ou pas satisfait	48	34	53	51	45
Ne sais pas	3	18	2	3	4

* Question posée aux Québécois seulement.



John Robarts et Jean-Luc Pépin ont eu beau sillonner le Canada, le rapport de la Commission sur l'unité nationale qui porte leurs noms n'en reste pas moins presque inconnu dans les provinces canadiennes autres que le Québec.

Pour le 75^e anniversaire de Ford Canada, les concessionnaires Ford et Mercury ont organisé pour vous des jours de belles aubaines

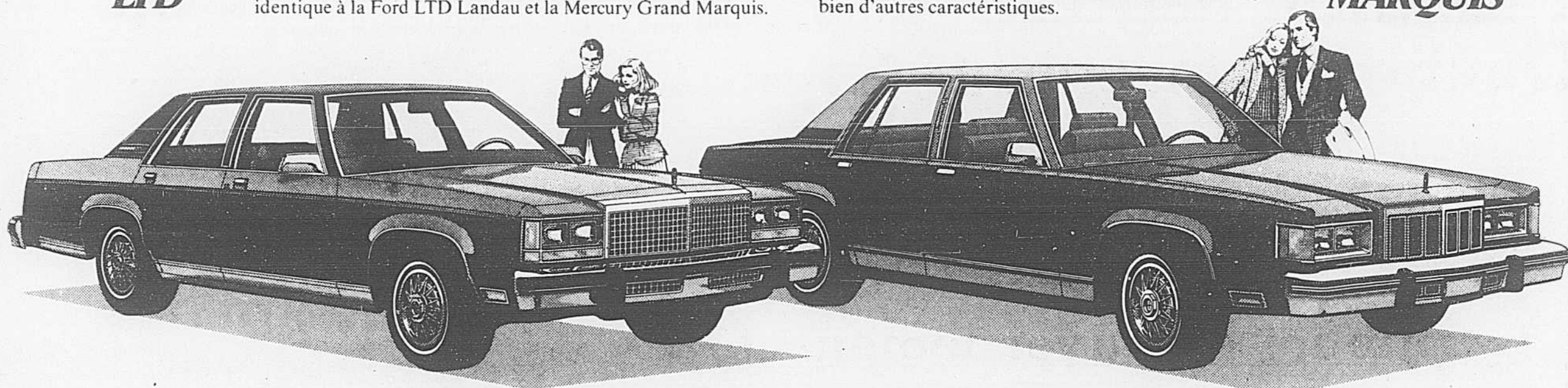
Pour célébrer notre 75^e anniversaire, nous présentons 2 luxueuses voitures "Jubilé Diamant."

Diamond Jubilee
**FORD
LTD**

Ces voitures d'un luxe exceptionnel sont équipées d'une gamme exceptionnelle d'accessoires et de garnitures standard. Toutes deux sont livrables en modèles 2 et 4 portes. Chaque voiture "Jubilé Diamant" est équipée de manière identique à la Ford LTD Landau et la Mercury Grand Marquis.

Pour que ces voitures soient encore plus élégantes, nous avons ajouté des couvre-roue à rais de broche, des phares de virage, un régulateur de vitesse, une colonne de direction inclinable, la peinture deux tons, la signature "Jubilé Diamant", parmi bien d'autres caractéristiques.

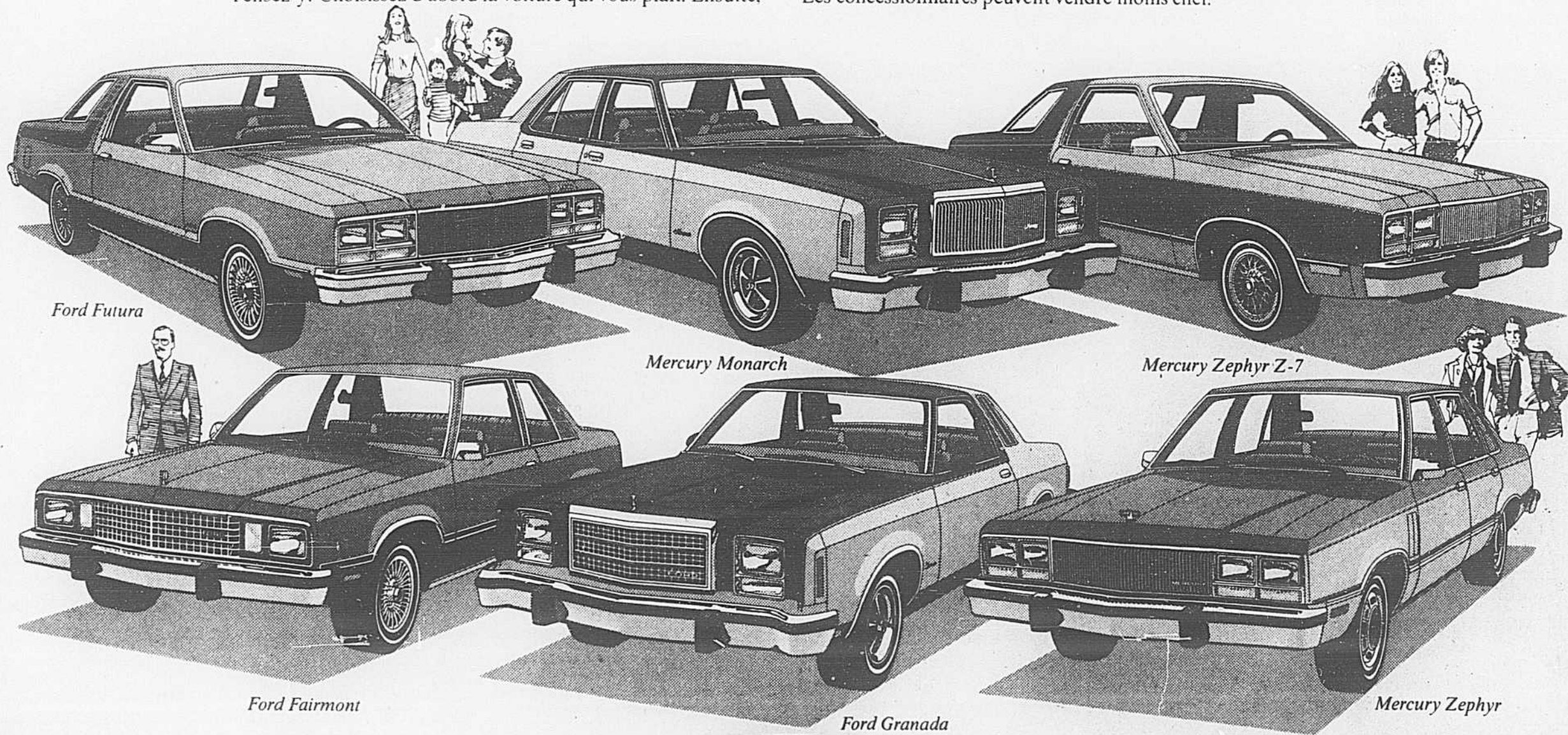
Diamond Jubilee
**MERCURY
MARQUIS**



Vous pouvez aussi choisir un de ces superbes modèles et profiter de l'offre spéciale "moitié prix" pour les ensembles de garnitures en option.

Chacune de ces belles voitures Ford et Mercury représentait déjà une belle aubaine. Aujourd'hui, le rabais de 50% sur les ensembles spéciaux d'accessoires et de garnitures de luxe les rend encore plus intéressantes. Un beau choix. De belles aubaines. Pensez-y! Choisissez d'abord la voiture qui vous plaît. Ensuite,

demandez à votre concessionnaire quel est l'ensemble d'accessoires et de garnitures livrable à cette occasion. Pendant les "Jours de belles aubaines", Ford Canada accorde un rabais de 50% du prix de détail suggéré par le fabricant sur cet ensemble d'options. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher.



Ford Futura

Mercury Monarch

Mercury Zephyr Z-7

Ford Fairmont

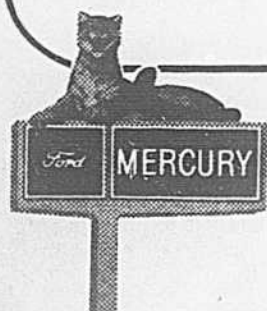
Ford Granada

Mercury Zephyr

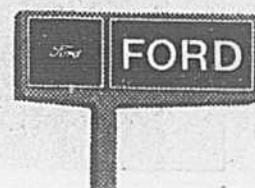


1904 ★ 1979

Certains accessoires illustrés sont proposés en option moyennant supplément.



De belles aubaines pour notre 75^e anniversaire.
Nous voulons vraiment faire notre marque!



Le droit de la famille

Au-delà du nom de l'enfant,
d'autres choix fondamentauxDaniel
L'Heureux
de notre bureau
de Québec

QUAND LA commission parlementaire de la Justice a entrepris, la semaine dernière, l'étude de la réforme du droit de la famille telle que proposée dans le «Projet de Code civil», la question du choix du nom de famille de l'enfant a été celle qui a le plus retenu l'attention.

Rien de très étonnant à cela puisque le nom de la personne est non seulement quelque chose de très concret, mais aussi une réalité qui touche tout le monde et qui touche surtout une corde sensible de notre culture: la tradition séculaire accordant à l'enfant le nom de son père est solidement ancrée.

Mais au-delà de cette question un peu plus spectaculaire, le projet de Code civil soumis l'été dernier au gouvernement par l'Office de révision du Code civil oblige le législateur à réfléchir sur plusieurs choix non moins fondamentaux.

Le Code civil, comme l'a fait remarquer le ministre de la Justice, Marc-André Bedard, ce n'est pas une loi comme les autres. Texte de base régissant les rapports entre les personnes dans la société, le Code civil ne peut-être que le reflet global de la culture de

celle-ci. Le Code civil, disait une intervenante, est à la société civile ce que la Bible est à la société morale.

C'est sans doute parce que ce texte est si fondamental qu'il faudra encore au moins trois bonnes années avant que le législateur n'ait disséqué, revu, corrigé et finalement adopté l'ensemble du projet de Code civil. Mais parce que certaines réformes sont plus urgentes que d'autres, le gouvernement a décidé de procéder par «tranche», en commençant par le droit de la famille.

L'union de fait

Cette approche à la pièce n'en met que davantage en lumière l'importance des choix à faire. Prenons, par exemple, le cas de l'union de fait, c'est-à-dire le fait, que l'on rencontre de plus en plus souvent, de deux personnes qui vivent ensemble comme mari et femme. Doit-on ou non reconnaître cette réalité dans le Code civil?

Le projet soumis au gouvernement propose pour sa part d'inclure dans le Code une certaine reconnaissance de l'union de fait en prévoyant pour ceux qui choisissent ce mode de vie un minimum de droits et de devoirs.

Cette proposition est loin de faire l'unanimité. Un organisme conservateur comme l'Association des parents catholiques n'hésite pas à se scandaliser de cette «légalisation du concubinage» et presse le législateur de ne pas céder à la tentation de reconnaître l'union de fait.

Pour des raisons bien différentes, le Conseil du statut de la femme, organisme se situant nettement plus à gauche est également opposé à l'institutionnalisation de l'union de fait. Le CSF part du principe qu'il faut avant

tout respecter l'autonomie des personnes: celles qui ont choisi de vivre ensemble sans se marier doivent le faire consciemment, peut-on présumer, justement pour ne pas se créer les mêmes liens et obligations que la mariée crée.

Organisme plus modéré, le Barreau du Québec est d'accord avec une certaine reconnaissance de l'union de fait, mettant toutefois le législateur en garde contre la tentation d'accorder aux «époux de fait» les mêmes avantages qu'aux gens mariés.

Les avocats de l'Aide juridique, eux qui comptent parmi leurs clients plusieurs personnes vivant ensemble sans être mariées, n'hésitent pas à dire aux parlementaires: l'union de fait, c'est une réalité de plus en plus présente dans la société et, en cas de rupture, elle donne lieu à autant d'abus que le mariage traditionnel; il faut donc, concluent-ils, accorder aux «époux de fait» les mêmes droits qu'aux gens mariés, rien de moins.

Pour le législateur, le problème est de décider laquelle de ces tendances correspond le plus à l'attitude que la société québécoise veut avoir à ce moment-ci à l'égard de l'union de fait. Le choix n'est pas facile.

Mariage et divorce

Toutes les propositions contenues dans le projet de Code civil ne suscitent pas un éventail de réactions aussi étendu. Il en est qui font l'unanimité ou presque comme cette recommandation visant à porter à 18 ans l'âge minimum pour se marier (sauf, avec permission exceptionnelle du tribunal, à partir de 16 ans). Cela nous rappelle cette réalité particulièrement archaïque qui fait que, actuellement, une fille peut contracter

mariage à partir de 12 ans (!) et un garçon, à compter de 14 ans.

La seule réticence entendue à l'égard de cette mesure concernait l'ouverture exceptionnelle faite à une personne de 16 ans qui pourrait, avec la permission du juge, prendre époux ou épouse. On doute en effet que cette exception soit pertinente compte tenu du taux d'échecs fulgurant des jeunes qui se marient en si bas âge.

Au sujet du divorce, le projet de Code civil a opté pour la théorie du «divorce-remède» en abolissant presque complètement les cas où un conjoint doit prouver la «faute» de l'autre pour obtenir le divorce. En fait, il serait toujours possible d'obtenir le divorce ou la séparation en prouvant que le conjoint «a manqué gravement à une obligation». Mais il serait aussi possible à deux conjoints qui, d'un commun accord, vivent séparés de fait depuis déjà un an, d'obtenir le divorce ou la séparation.

Le projet prévoit aussi que la séparation ou le divorce pourrait être accordé quand les époux ont vécu séparés pendant trois ans, soit parce qu'un des deux a décidé unilatéralement de ne plus faire vie commune, qu'il est atteint d'une maladie incurable ou qu'une infraction criminelle l'a conduit en prison.

Aux yeux d'un organisme comme l'Association des parents catholiques, le divorce obtenu au bout d'un an de séparation d'un commun accord équivaut à rien de moins qu'au divorce sur demande. Pour le Conseil du statut de la femme, le délai d'un an n'a pas sa raison d'être: le tribunal devrait n'avoir pour rôle que de prendre note que les conjoints ont décidé de ne plus faire vie commune.

Reste à savoir jusqu'où veut aller la société québécoise dans ce domaine. Quoi qu'il en soit, ces mesures sur le divorce ne pourraient entrer en vigueur qu'une fois qu'aura été concrétisée dans la constitution canadienne les accords de principe sur le droit de la famille intervenus à la dernière conférence constitutionnelle, ce qui n'est pas prêt d'être fait.

Égalité des conjoints

Le projet de Code civil vise à effacer dans le Code toute trace d'inégalité entre les conjoints. Renversant la tendance du Code actuel qui confère au père un rôle de chef de famille et un pouvoir de décision sur plusieurs sujets, le projet tente en effet de s'adapter aux valeurs sociales de plus en plus répandues en proposant que dorénavant les conjoints décident conjointement que la direction tant morale que matérielle de la famille ainsi que de l'éducation des enfants.

En cas de désaccord sur un point, les conjoints devraient... s'adresser au tribunal pour faire trancher leur différend. Ce qui a fait dire à l'Association des parents catholiques que l'on voulait réduire les conjoints au statut d'administrateurs sous tutelle et que l'absence de direction dans la famille mettrait celle-ci en péril.

Comme tout principe est difficile à appliquer pleinement, il se trouve encore quelques points où le projet de Code porte les traces de la tradition actuelle et l'exemple le plus frappant est justement celui de la question du nom de l'enfant. Le projet propose en effet, à l'encontre du principe de l'égalité des conjoints, d'institutionnaliser la coutume donnant à l'enfant le nom de son père.

La publicité gouvernementale

Un système sans patronage...
mais où les fonds s'engouffrent

Jean Laurin, sous-ministre-adjoint au ministère des Communications.

-2-

POURQUOI le budget consacré à la publicité gouvernementale a-t-il augmenté autant depuis l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, au point que l'Union nationale prédit pour l'année en cours un budget de \$24 millions?

En expliquant une partie de l'augmentation par la hausse des coûts, le premier ministre Lévesque et son ministre des Communications, M. Louis O'Neil, n'ont pas vraiment répondu à la question. Pas davantage lorsqu'ils ont fait état des contraintes de la publicité dite «obligatoire» (offres d'emplois, avis publics et appels d'offres, le tout équivalant à environ un million).

Environ le sixième du budget de l'an dernier (soit quelque \$2,5 millions sur \$12) a servi à ce qu'on appelle la contre-publicité (santé, protection du consommateur).

Mais la véritable explication est ailleurs. D'une part, dans la multiplicité très réelle de lois et de politiques diverses que les péquistes ont lancées depuis deux ans, dans une sorte de frénésie législative sans précédent. Il va de soi que cela allait nécessairement entraîner l'accroissement de la publicité et de l'information gouvernementales. D'autre part, le gouvernement a mis en place une nouvelle structure animée par une équipe de professionnels — une véritable machine dont l'existence même allait accentuer cette tendance à annoncer abondamment les faits et gestes du gouvernement.

Il reste que ces gros budgets que le gouvernement consacre à ses propres relations publiques seront considérés par plusieurs comme une dépense superflue, compte tenu du fait que la plupart des annonces — celles de la télé en particulier — ont fort peu de réelle valeur informative, et que le gouvernement affirme toujours manquer d'argent pour d'autres besoins, ceux des femmes par exemple.

Un système à toute épreuve

Comment fonctionne le nouveau système mis en place à la fois pour éviter le patronage et pour rationaliser les opérations? Il tourne autour d'un homme choisi par le premier ministre lui-même, M. Jean Laurin, sous-ministre adjoint au ministère des Communications. M. Laurin, qui s'est lui-même entouré d'une équipe de professionnels de la publicité, vient d'un milieu où l'on connaît le Québec comme la paume de sa main, celui des hebdomadaires régionaux. L'homme incarne toutes les ambi-

Lysiane
GAGNON
de notre bureau
de Québec

guités de ce que l'on appelle la publicité et l'information gouvernementales. Il connaît bien la publicité, il connaît bien l'information — dans leurs détails concrets, les clientèles-cibles, le marketing, les habitudes des consommateurs, les caractéristiques régionales, etc. — et il connaît aussi par cœur toutes les petites habitudes politiques des Québécois.

Il sait par exemple quel est le taux de pénétration de telle publication dans telle région... mais aussi combien de comités elle rejoint. Il a la tête d'un expert et les deux pieds dans le terrain politique.

Le système tourne autour d'un fichier où sont inscrites actuellement une quarantaine d'agences de publicité. Jusqu'au 1er février dernier, il y en avait deux fois plus mais un problème persistait, celui d'agences nées par génération spontanée qui fonctionnaient par sous-contrats: les pêcheurs en eau trouble avaient réussi à tirer profit du nouveau système. Pour les écarter, on exige maintenant qu'une agence soit accréditée par les organismes canadiens qui se portent garants de la crédibilité et de la solvabilité de ce type d'entreprises.

(Les agences naissantes, quant à elles, doivent avoir un protocole d'entente avec une compagnie accréditée.)

C'est dans ce réservoir dont toute agence accréditée peut faire partie que le gouvernement puisera celle qui héritera de tel ou tel contrat, la part du hasard ou du «tirage au sort» étant assez grande pour limiter au maximum les possibilités de favoritisme.

Dans tous les cas, l'initiative d'une campagne publicitaire appartient au ministre ou à l'organisme concerné mais la procédure varie selon l'ampleur et le coût de la campagne envisagée, exception faite des contrats de moins de \$2,000 pour lesquels on se réserve toute liberté.

Le processus de sélection

Le ministre, donc, indique par écrit l'objectif et les grandes lignes de la

campagne qu'il souhaite. Exemple: convaincre la population des dangers du tabac; clientèle-cible: les adolescents, les femmes, etc. Ce projet est soumis au sous-ministre Laurin, qui peut autoriser ou refuser ou encore faire modifier ledit projet. (Quelques projets de campagnes publicitaires ont été refusés ou sont tombés à l'eau, soit parce que les clientèles-cibles étaient mal définies, soit parce que l'objectif était difficilement transposable en termes publicitaires.) Pour les projets de plus de \$50,000, l'autorisation du Conseil du Trésor est également requise.

C'est ensuite l'étape de la sélection de l'agence. Pour les contrats de \$2,000 à \$50,000, on fait sortir au hasard du fichier cinq noms; un jury choisira parmi ces cinq agences celle dont le dossier correspond le mieux aux besoins. Pour les contrats de \$50,000 à \$200,000, on fait sortir 10 noms, le jury en retiendra trois (toujours après analyse des caractéristiques professionnelles et techniques des agences tirées au sort), lesquelles seront invitées à soumettre chacune un projet. Le jury choisira entre ces trois projets. Pour les contrats de plus de \$200,000, on élargit le bassin de sélection à 12 agences et l'on en invite trois à présenter des projets.

Question centrale: qui fait partie de ces jury qui choisissent entre les projets soumis par les agences? Cinq personnes, dont un professionnel de la publicité (de l'extérieur du gouvernement), deux fonctionnaires familiers avec ce domaine, un représentant du ministère concerné et un secrétaire qui fait aussi partie de la fonction publique. Le ministre qui a «commandé» la campagne publicitaire peut refuser le projet choisi par le jury mais doit pour ce faire passer par le Conseil du Trésor, voire par le Conseil des ministres. Tout compte fait, l'opinion des professionnels l'emporte sur celle de l'homme politique.

Au ministère des Communications, on nous affirme que la majorité des campagnes de la dernière année fiscale ont coûté de \$50,000 à \$200,000; 12 campagnes ont coûté moins, et 17 ont coûté davantage. La Publicité dite «obligatoire» a été confiée à deux agences, dont celle de Pierre Tremblay et associées qui était l'une des agences ultrachoyées par le gouvernement fédéral. Mais notons que l'agence était le plus bas soumissionnaire, et que ce type de publicité ne repose que sur le placement d'annonces dans les médias et n'appelle aucune création.

- FIN -

MUSIQUE / CRITIQUE

Kuerti: angoisse et apaisement

ANTON KUERTI, pianiste. Samedi soir, Pollack Hall de l'université McGill, septième de huit récitals consacrés à l'intégrale des 32 Sonates pour piano de Beethoven. Présentation: Concertmasters et Goethe-Institut.

Programme:
Sonate no 7, en ré majeur, op. 10 no 3 (1796-98)
Sonate no 11, en si bémol majeur, op. 22 (1800)
Sonate no 24, en fa dièse majeur, op. 78 («A The-
rèse») (1809)
Sonate no 32, en do mineur, op. 111 (1821-22)

par Claude GINGRAS

Le fait qu'Anton Kuerti terminait son récital de samedi soir avec la 32e et dernière Sonate de Beethoven a induit certains auditeurs en erreur. Non, le pianiste n'a pas tout à fait terminé son «pèlerinage». Celui-ci touche à sa fin et le choix de la 32e Sonate n'était pas hors de propos. Mais il reste un huitième et dernier programme à venir: 7 avril.

Comme couronnement à cet ultime programme et comme couronnement à cette mémorable intégrale commencée en octobre, Kuerti jouera la célèbre *Hammerklavier*, 29e des 32 Sonates — la plus grande de toutes par sa longueur, par sa difficulté d'exécution et d'interprétation, et par la concentration qu'elle requiert de l'auditeur autant que du pianiste lui-même.

Mélanie, encore une fois, les sonates de différentes périodes, de façon à créer, chaque fois, un programme varié. Kuerti nous donnait tout d'abord trois sonates des première et deuxième «manières», qui sont des œuvres fort belles, bien qu'un peu académiques par certains aspects, pour terminer avec cet op. 111 qui nous plonge dans un tout au-

tre univers harmonique et spirituel et qui est nettement la création d'un homme angoissé, coupé du monde, et qui trouve finalement l'apaisement, projetant son être entier vers l'au-delà. Les «interprétations» extra-musicales que l'on fait des œuvres sont, dans la plupart des cas, fantaisistes et dangereuses. L'op. 111 fait exception, et tous les musicologues sont d'accord sur la signification de cette dernière sonate de Beethoven.

Une fois encore, Anton Kuerti s'est montré tout à fait à la hauteur des exigences pianistiques et expressives de ces œuvres, tout particulièrement de l'op. 111, avec, à la fin du premier mouvement, une montée vertigineuse aux deux mains débouchant sur l'arietta à variations qui fait office de deuxième mouvement et de finale.

D'un point de vue strictement pianistique, il faut quand même signaler que Kuerti a fait samedi soir quelques erreurs — erreurs attribuables, dans deux cas (le premier mouvement de l'op. 10 no 3 et de l'op. 22), à un tempo inutilement précipité. Il s'est même momentanément égaré dans la troisième variation de l'op. 111. En fait, il a fait des erreurs techniques ou même textuelles dans les quatre sonates... mais des erreurs *minimes*, dont peu de gens se sont rendu compte (le pianiste a su «composer» habilement), et qui ne sont finalement rien en re-

gard de l'extraordinaire dimension du message qu'il a su, encore une fois, nous livrer.

Au plan de la «réalisation» pianistique, on est habitué maintenant au «style Kuerti», qu'on aime ou qu'on n'aime pas. Nombre de pianistes actuels, et parmi les plus «recherchés», s'arrêtent à la production d'un son superbe, mais vide. Kuerti voit dans le son le véhicule d'une pensée. Il ne s'intéresse pas à faire du «beau piano». Il fonce, même au risque de produire à l'ailu des sons métalliques. Par contre, quelle extraordinaire possession du clavier et de toutes ses possibilités expressives!

Le mouvement lent de l'op. 10 no 3 de Claudio Arrau (fin février) est encore dans nos mémoires. Arrau était contemplatif. Kuerti est plus dense. Et le finale de son op. 111 nous ouvre une porte sur un monde étrange, troublant. Chez Kuerti, les dernières pages, avec leurs trilles terrifiants sur des successions de triples croches, sont jouées «piano» mais l'accumulation sonore crée une impression d'obsession: l'instrument vibre comme s'il allait éclater. Puis, c'est, aux deux mains, un grand trait d'apaisement, un rappel très simple du thème de l'arietta, quelques notes encore, enfin le silence... quelques secondes d'interrogation, auxquelles succède l'ovation d'une salle subjuguée qui, d'un bond, se lève pour acclamer — non, pour remercier le pianiste.

Un film d'animation de Frédéric Back
Taratata, grand prix à Lausanne

LAUSANNE, (AFP) — Le grand prix du deuxième Festival international du film pour l'enfance et la jeunesse, qui s'est clos samedi à Lausanne, a été attribué à «Taratata», production de la

société Radio-Canada.

Ce film, réalisé par Frédéric Back, traite du problème de la solitude d'un enfant.

Le jury international a en outre

accordé une mention au film d'animation «Le château de sable» réalisé par des cinéastes de l'Office national du film du Canada, ex aequo avec le film tchécoslovaque «L'apprenti sorcier».



Telephoto AP

Elvis a laissé \$7.6 millions

La fortune d'Elvis Presley, décédé à 42 ans le 16 août 1977, a été évaluée définitivement à 7.6 millions de dollars par un juge de Memphis (Tennessee). Cette fortune a été léguée par le roi du rock en grande partie à sa fille, Lisa Marie, 10 ans (à gauche sur cette photo), à son père, Vernon (au centre) et à sa grand-mère, Minnie Mae. Le père du chanteur, qui souffre d'une maladie cardiaque, est l'exécuteur testamentaire, Lisa Marie héritant de l'ensemble des biens dès qu'elle atteindra 24 ans, ou en cas de dé-

cès de Vernon Presley et de Minnie Mae. Les droits d'enregistrement du chanteur représentent 3 millions de dollars dans l'héritage. Le reste est constitué d'avoirs bancaires et de deux propriétés du chanteur, à Memphis et à Palm Springs (Californie). La photo ci-dessus a été prise cette année au moment où la fille du roi du rock rendait visite à son grand-père hospitalisé. Elle était alors accompagnée de l'épouse divorcée d'Elvis, Priscilla Presley, dont le nom n'apparaît pas dans le testament.

Michel Gélinas présente

Nicolas Peyrac

27, 28, 29 avril

EN VENTE DEMAIN

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112



QUIMETOSCOPE

1204 est rue Ste-Catherine
métro Beaudry
525-8600

note: les programmes de 7h00 et 9h00 sont repris le lendemain aux mêmes heures, dans la petite salle du Quimetoscope.

Lundi, 26 mars 1979.

1h00
LA CABANE de Phil Comeau TRANS-EUROPE
EXPRESS de Jean-Pierre Bonenfant JE SUIS
EN MEME TEMPS MAUDIT ET CLASSIQUE de Guy
Simoneau

3h00
EVOLUTION DE LA CHAISE ANCIENNE AU QUEBEC
de André Larochelle L'ENCAN de
Pierre Marcoux LES SERVANTES DU BON
DIEU de Diane Letourneau

7h00
FER ET SAVOIR-FAIRE de Roger Cardinal
HYDRO-QUEBEC INTERNATIONAL d'Amée
Danis LA FICTION NUCLEAIRE de Jean
Chabot

9h00
VOIR LA RADIO de Michèle Mercure JE SUIS
FAIT DE MUSIQUE d'André Gladu et Michel
Brault VIE D'ANGE de Pierre Harel

la semaine du cinéma québécois

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Charles Dutoit
directeur artistique
SAISON 1978-1979

27, 28 mars
PENDERECKI
Grands Concerts

3, 4 avril
SOIRÉE D'OPÉRA
Concerts du Maurier

Krzysztof Penderecki, chef d'orchestre
PENDERECKI: Anaklasis
PENDERECKI: Sinfonie no 1
CHOSTAKOVITCH: Symphonie no 6

Franz-Paul Decker, chef d'orchestre
Clarice Carson, soprano
Zurab Sotkilava, ténor
VERDI: La Forza del destino, extraits
MASCAGNI: Cavalleria rusticana, extraits
PUCCINI: Turandot, extraits
VERDI: Otello, extraits
MASSENET: Le Cid, extraits
SAINT-SAËNS: Samson et Dalila, extrait
PUCCINI: Tosca, extraits
VERDI: Aida, extraits

Grands Concerts, Concerts Gala, Concerts du Maurier
Salle Wilfrid Pelletier, mardi et mercredi, 20 h 30
Billets: \$3.25 à \$4.75. 5 disponibles à 19 heures.
100 billets à \$2.50.
Concerts Exo: Salle Wilfrid Pelletier, dimanche
14 h 30. Billets: \$4.50.

Participez aux diners symphoniques du Château
Champlain. Programme sous «VARIATIONS»: le
magazine programme de l'OSM, dans les kiosques et
aux concerts de l'OSM à la Place des Arts.

Frank Furtado présente

JEAN GUY MOREAU

du 6 au 10 avril
à 8h30

yesterday...
aujourd'hui...
tout moreau

OUTREMONT
1248 ouest, rue Bernard
277-4145, 277-2001

BILLETS EN VENTE DES MAINTENANT
A L'OUTREMONT 1248 Ouest, rue Bernard
DISCOMANIE: 362 ouest, rue Sainte-Catherine
L'ECHANGE: 3706, rue Saint-Denis et
3850, rue Wellington, Verdun

Charlemagne Landry et CKVL présentent

Jérôme Lemay

“le rideau s'ouvre”

28-29-30 mars à 20h30
31 mars à 22h

Billets en vente
à la PLACE DES ARTS
et chez SAUVE FRÈRES

Jérôme Lemay
et les siens

Sylvie, pianiste
Michel, batteur
Jerome jr., guitariste

le spectacle...
A VOIR

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Renseignements: 842-2112

18 ANS
adultes

SPACE LOVE & THE HEALERS

Space Midi: 2.50, 5.40, 8.30
HEALERS: 1.25, 4.10, 6.55, 9.45

LE BEAVER

5117 ave du parc 844 1012

18 ANS

SEX FEVER

ELLE DEVOILA LE TOUT!

EROS

59 ST. CATHERINE E. 288 5513

Les Ballets Canadiens

Jeu, vendredi,
samedi et dimanche
29, 30, 31 mars 1979.
20h30 et
1^{re} avril 1979, 20h30

Divertissement Glazounov
Fernand Nault/Glazounov

LES NOCES
Lar Lubovitch/Stravinsky

CARMINA BURANA
Fernand Nault/Carl Orff

Billets: \$11, \$9, \$7, \$5.
Étudiants et troisième âge
(65 ans et plus)
Portière (T-2) Corbeille (E-1): \$5.50
Les détenteurs de billets d'étudiants
et du troisième âge devront
s'identifier lors des spectacles.
Charges-Vues, Master Charge
487-2200 (lund à vend.)
Programme sujet à changement.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi
inclusivement, de midi à 21 heures.
Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Carmina Burana

OLYSSÉE 1 35 MILTON / 642-6053

LE FILM LE PLUS REUSSI
ET LE PLUS DRÔLE DE TATI
— NEW YORK TIMES

JACQUES TATI
Play Time

OLYSSÉE 2 35 MILTON / 642-6053

“Couvrez voir
ROBERT ET ROBERT”
UN DES MEILLEURS
LELOUCH.

ROBERT
et ROBERT
CHARLES DENNER
JACQUES VILLERET
JEAN-CLAUDE BRILLY

EXTRAORDINAIRE, INTELLIGENT
PASSIONNANT !! N.Y. Times

EQUUS

RICHARD BURTON

LA CHAMBRE VERTE

FRANÇOIS TRUFFAUT

Cinéma 7

3180 rue BELANGER

EQUUS: 9:15 — CHAMBRE: 7:30

LES CINÉMAS FRANCE FILM

ROMY SCHNEIDER
PLUS QUE PARFAITE

MEILLEURE
ACTRICE
1978

DANS
une
histoire
simple

Un film de
CLAUDE
SAUTET

Plus 2^e film aux cinémas suivants:

st-denis 2 1500 RUE ST-DENIS 845-3277

le paradis 1 8215 RUE HOCHELAGA 354-3110

omega 1 PLAZA MARY LONGUEUIL 463-3330

viavi L'AVANT 726 DES LAURENTIDES 689-3056

ANNIE GIRARDOT POUR TOUS

un film de
NICOLE DE BURON

desjardins 1

VAS-Y MAMAN

18 ANS

L'AMÉRIQUE EN FOLIE

PRODUIT CREE ET RÉALISÉ PAR ROMANO VANDERBES

LA FIEVRE DANS
jeanne & paul

LA PEAU

un film de ANDREI
TARKOVSKI

desjardins 4

solaris

Penderecki: un musicien renommé qui n'aime toujours pas parler de lui

par Claude GINGRAS

Dans le cadre de la collaboration OSM-SMCQ instituée par Charles Dutoit en sa première saison montrealaise, et inaugurée en octobre dernier avec la visite d'Olivier Messiaen, nous recevons cette semaine un autre illustre compositeur contemporain, Krzysztof Penderecki, qui est certainement le plus connu de tous les musiciens polonais, qui est aussi l'un des cinq ou six noms importants de la création musicale actuelle à l'échelle mondiale, et qui est incontestablement, de tous, le plus joué. (On sait que, selon la même formule de collaboration, Charles Dutoit nous amènera, la saison prochaine, le Grec Iannis Xenakis et un autre Polonais, Witold Lutoslawski.)

Penderecki (prononciation: pen-dé-ret-ski) est arrivé à Montréal jeudi dernier, en compagnie de sa femme (après un bref «master class» avec les élèves en composition du Conservatoire de Québec) et il séjournera à Montréal jusqu'à la fin de la semaine.

Notre «Semaine Penderecki» comprend quatre manifestations.

Tout d'abord, demain à 12h30, Piano Nobile de

la salle Wilfrid-Pelletier: interview publique du compositeur (entrée libre à cette occasion). Maryvonne Kendergi et les compositeurs Gilles Tremblay et John Rea interrogeront le musicien. Le public pourra ainsi se familiariser avec le langage musical de Penderecki et, à son tour, interroger le compositeur.

Suivront, trois concerts: demain soir, mercredi et jeudi soir, et consacrés, en partie à Penderecki.

Demain et après demain, 20h30, salle Wilfrid-Pelletier: concert double de l'Orchestre Symphonique de Montréal (série «Grands Concerts»). Penderecki dirigera lui-même deux de ses œuvres: *Anaklasis* (1960) et *Symphonie no 1* (1973); après l'entracte, il dirigera une œuvre d'un autre compositeur: la sixième Symphonie, en si mineur, op. 54, de Shostakovich.

Jeudi soir, 20h15, Polack Hall de l'Université McGill: concert de la Société de musique contemporaine du Québec consacré à la musique polonaise actuelle, avec six œuvres, dont deux de Penderecki. Cette fois, le compositeur assistera simplement au concert. De Penderecki,

le Quatuor Orford jouera le deuxième Quatuor à cordes (1968), et l'Ensemble de la SMCQ, dirigé par Serge Garant, avec le soprano Pauline Vaillancourt, exécutera *Strophes* (1959).

Peu loquace

Vendredi midi avait lieu une rencontre de presse autour du compositeur (accompagné de sa femme, physicienne, spécialisée en physique nucléaire). Penderecki était venu à Montréal une première fois en 1975, pour diriger, à la télévision, son *Canticum Canticorum Salomonis*, pour 16 choristes solistes et orchestre (1972-73). Je l'avais interviewé à ce moment-là. Vendredi, je l'ai retrouvé à peu près inchangé: aimable, patient, cherchant à répondre avec autant de précision que possible à toutes les questions... mais parlant très lentement, très difficilement, en anglais seulement, un anglais d'ailleurs marqué d'un fort accent étranger, cherchant souvent ses mots, et, surtout, détestant encore plus qu'autrefois parler de lui-même, de sa musique, de sa façon de travailler — bref, je pense détestant parler, tout simplement.

Entre deux gorgées de vin, le musicien jette un coup d'oeil vers la fenêtre inondée de soleil: «Such a beautiful day... and here we are, talking about miou-seek!» Du reste, le musicien paraissait si «loin» qu'il ne se souvenait pas qu'il dirigerait, entre autres choses, son *Anaklasis*! «Do I do *Anaklasis*? I know, the Symphony... but *Anaklasis*? I did not know...» (les répétitions, bien sûr, ne commencent que le lendemain).

Ma première question concerne l'événement le plus récent dans la vie du compositeur: la création de son opéra *Paradise Lost*, sur un livret (anglais) de Christopher Fry, d'après la célèbre épopée biblique en douze chants de Milton. Création en décembre à Chicago, reprise à La Scala



Krzysztof Penderecki: trois concerts et une interview publique.

de Milan en février, nouvelle reprise à Stuttgart le mois prochain.

Le magazine Time, dont le compte rendu s'intitulait «Heavenly Bore» (traduction libre: «Un monument d'ennui»), indique que l'œuvre marque un certain retour à la tonalité.

Le compositeur corrige: «Non. D'accord, *Paradise Lost* est différent de ce que j'ai écrit avant, et il y a certains «accords», mais pas de «tonalité», aucun lien avec une tonalité. S'il y a une tonalité, c'est ma propre tonalité... Peut-être qu'ils ont trouvé ça «plaisant», alors, pour eux, c'était de la tonalité».

Son programme à l'OSM

Penderecki me parle ensuite — enfin, je le fais parler, avec beaucoup d'effort de ma part — des quatre œuvres de lui qu'on jouera à Montréal cette semaine. On trouve du Penderecki d'il y a vingt ans là-dedans, et l'œuvre la plus récente est de 1973. On peut se demander si cela représente le Penderecki actuel... Oui, dit-il, en expliquant: «J'aime ma musique, même celle que j'ai écrite il y a vingt ans. De-

puis 1973, je n'ai composé qu'une œuvre de concert: un Concerto pour violon (1977), pour Isaac Stern, qui l'enregistrera bientôt. Tout mon temps, à partir de ce moment-là, a été consacré à *Paradise Lost*...»

Plus tard, Penderecki dira encore: «Je fais ma musique, et c'est tout. Basta. Je n'écoute pas beaucoup d'autre musique nouvelle. Je pense que c'est dangereux. Je n'aime pas changer parce qu'il y a, disons, un «courant» nouveau. Mon style change, bien sûr, mais ce changement pars de moi et non de l'extérieur.»

Penderecki reconnaît que sa musique d'orchestre est «très compliquée, en général», à cause de sa notation inhabituelle, à cause aussi de la façon avec laquelle elle «expose» chacun des exécutants, qui y deviennent solistes. Problèmes de vibrato, de balance sonore, dans *Anaklasis* (qu'il identifie comme un «concerto pour percussions, avec introduction des cordes»), alors que, dans la Symphonie no 1, les violons (12 premiers et 12 seconds; les autres ne jouent pas) ont, chacun, une partie différente à jouer.

Sur la structure de cette Symphonie no 1, l'auteur précise encore: «L'œuvre entière — quatre mouvements, qui s'enchaînent — est écrite en forme-sonate, c'est-à-dire: exposition, développement et réexposition, mais à la diffé-

rence que cette forme-sonate s'étend sur toute la durée de l'œuvre au lieu d'être réservée au seul premier mouvement, comme dans une symphonie classique. Autrement dit, l'exposition constitue le premier mouvement; le développement se fait aux deuxième et troisième mouvements; le dernier mouvement, c'est la réexposition». (Aussi bien le dire: le musicien ne m'a pas parlé aussi clairement... Les mots sont de lui; les phrases, de moi!)

Penderecki travaille actuellement à une deuxième symphonie, qui sera créée par Zubin Mehta et la Philharmonique de New York le 1er mai 1980. Il termine également un *Te Deum* en hommage à un ami d'enfance et compatriote, le pape Jean Paul II.

Il complètera son programme à l'OSM avec la sixième Symphonie de Shostakovich. «J'aime beaucoup Shostakovich et j'aime beaucoup cette sixième Symphonie. J'aime l'humour chez Shostakovich.» J'ai beau lui rappeler que le premier mouvement est un très long largo sombre et tragique qui, avec ses quelque 20 minutes, occupe plus de la moitié de la durée totale de l'œuvre, Penderecki insiste pour me parler d'humour, se référant, bien sûr, au finale... Concernant les deux œuvres de lui qu'on entendra à la SMCQ jeudi soir, Penderecki me parle brièvement de Stro-

phes: «Il y a un texte — en grec, en hébreu et en persan. Il a son importance: le sujet, c'est la mort. Mais je l'ai choisi principalement pour des raisons de sonorités...»

Quant à son deuxième Quatuor, par rapport au premier (que l'on connaît déjà): «Le deuxième Quatuor représente huit années d'expérience. Dans le premier, j'avais recours à des effets de percussions aux instruments à cordes. Le deuxième est plus polyphonique... mais il n'est pas «polyphonique» au sens où il y aurait des accords. L'écriture est horizontale, comme si les quatre exécutants jouaient des choses différentes, comme s'ils jouaient pour eux-mêmes. Il y a très peu d'endroits où ils jouent «ensemble»... C'est très difficile à expliquer. Vous devez me croire.»

Mon entêtement à savoir «comment c'est fait» transforme cette interview en véritable interrogatoire... Exaspéré, le musicien conclut:

«Les gens veulent savoir tout! Pensez-vous que le compositeur, lui, sait vraiment tout au sujet de sa musique? Je vous avouerai que, pour ma part, je ne dirige jamais la première d'une œuvre que je viens de composer parce que je ne la connais pas bien... Je ne connais mon œuvre qu'après avoir vécu un certain temps avec elle... Ensuite, je commence à la connaître.»

Adolescents 14-17 ans \$2.50 Les moins de 14 ans \$1.50

CHATEAU DE RÊVES 2 films en couleur
Champlain 2 524-1685 «Les 7 cités d'Atlantis»

FASTBREAK 18 ANS
Bonaventure 1 861-2726
Côte-des-Neiges 2 735-5527

HARDCORE 18 ANS
Bonaventure 2 861-2726
Côte-des-Neiges 1 735-5527

HALLOWEEN 14 ANS
Le film d'horreur de l'année
Cinéma de Paris 861-2996 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00

L'Homme de HONGKONG 18 ANS
Mercier 255-6224
Villeray 388-5577
Longueuil 671-7933

UNE FILLE POUR LE DIABLE 14 ANS
Aussi: 2e film à chaque ciné
Champlain 1 524-1685
Brossard 2 465-5906
Odéon Laval 2 687-5207

LES YEUX DE LAURA MARS 14 ANS
Côté: 7:15, 9:30, 11:30, 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
Crémazie 388-4210
Carrefour 866-8057
Jean-Talton 725-7000
Brossard 1 465-5906

LE EXPRESS DE MINUIT 18 ANS
DOMINIQUE SANDA
un film de LILIANA CAVANI
7:00, 9:20
Le Dauphin 1 721-6060

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL 18 ANS
the China Syndrome
JACK LEMMON JANE FONDA MICHAEL DOUGLAS
Atwater 1 935-4246
Square Décarie 1 341-3190

L'INVASION DES PROFANATEURS 14 ANS
Aussi: 2e film à chaque ciné
Berri 288-2115 Verdun 788-2092
Brossard 3 465-5906 Capitol St-Jean Rex St-Jérôme

PRIX DE L'ACADÉMIE 18 ANS
ROBERT DE NIRO
Quelques heures avant chaque représentation.
Prix d'admission: \$5.00
Laissez-passer non valide.
Place du Canada 861-4595 Sem.: 8:00 p.m.

DEER HUNTER 14 ANS
MELINA MERCOURI ELLEN BURSTYN de JULES DASSIN
Le Dauphin 2 721-6060 7:30, 9:30

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 16 mars 1979

MODIFICATION À L'AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

LE 27 MARS 1979, 9h00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes désire modifier son avis d'audience publique (première partie) daté du 5 janvier 1979 relativement à l'audience publique qui aura lieu le 27 mars 1979 au Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec).

LA DEMANDE SUIVANTE EST RETIRÉE À LA DEMANDE DU REQUÉRANT.

PREMIÈRE PARTIE — ARTICLE 20

CABLEVISION HAUT-RICHÉLIEU LEE/UPPER RICHÉLIEU CABLEVISION LTD., C.P. 700, ST-JEAN (QUÉBEC).

St-Jean-sur-Richelieu, Iberville, Village de St-Grégoire-le-Grand, St-Luc (incluant Tison et le Ste-Thérèse), partie de l'Acadie, partie des paroisses de St-Alexandre et St-Athanase, partie de la paroisse de St-Grégoire-le-Grand (incluant le Chemin de la Montagne), Farnham et Village de Ste-Brigitte d'Iberville (Québec) — 781945100

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant St-Jean-sur-Richelieu, Iberville, etc., Farnham et Village de Ste-Brigitte d'Iberville (Québec) comme suit:

Service de canaux supplémentaires

— ajouter un canal d'émissions d'origine locale (Débats de l'Assemblée nationale du Québec);

— effectuer des conversions de canaux.

Service radiophonique

— ajouter à titre expérimental un canal d'émissions d'origine locale (service audio MF en circuit fermé de la station de radio des étudiants du CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu).

DISTRIBUTION AUTORISÉE

Service de canaux supplémentaires

CJOH-TV-8 CTV Cornwall, Ontario

WEEKS PBS Burlington, Vermont

WPTZ NBC Trois-Rivières, Québec

CICO-TV TVO Ottawa, Ontario

WCFC-TV PBS Plattsburgh (New York)

* Émissions d'origine locale (Documentaires — rubans magnétoscopiques et Débats de la Chambre des communes en français)

** CHOT-TV TVA Hull, Québec — Ottawa, Ontario

* Émissions d'origine locale (Service automatisé pour la météo et l'information d'événements locaux)

Radio Météo Canada

Bureau de la météo nationale E.U.

Émissions d'origine locale (horaire)

WMTW-TV ABC Poland Spring, Maine

* Émissions d'origine locale (documentaires — rubans magnétoscopiques et Débats de la Chambre des communes en anglais)

Émissions d'origine locale (surveillance des immeubles, communications internes)

Service radiophonique

CFQR-FM Montréal, Québec

WEEKS FM Burlington, Vermont

CFRC-FM Trois-Rivières, Québec

CKMF-FM Montréal, Québec

CBM-FM Montréal, Québec

WHOM-FM Montréal, Québec

CFM-FM Montréal, Québec

CKOI-FM Québec

CHOM-FM Québec

CHOI-FM Québec

CHOM-FM Québec

WCCR-FM Longueuil, Québec

CME-FM Burlington, Vermont

WGBF-FM Ste-Adèle, Québec

WGBF-FM Plattsburgh, (New York)

CITE-FM Sherbrooke, Québec

CFGL-FM Montréal, Québec

CITE-FM Montréal, Québec

Signal audio de vérification

* Musique d'ambiance enregistrée

** Sujet à la certification du MRC

J.-G. Patenaude
secrétaire général intérimaire
CRTC Avis public 1979-29

ADOLESCENTS 14-17 ans \$2.50 avec carte d'identité et photo

CORINNE CLERY 18 ANS
Des vacances de plaisir deviennent un voyage d'enfer...
2e film dans chaque ciné

LA PROIE DE L'AUTOSTOP 2 Karim
2e film dans chaque ciné

PARISIEN: 1:10, 4:35, 8:00; CHATEAU: 1:15, 4:30, 7:45; LAVAL: 6:10, 7:55; GREENFIELD: 6:00, 7:30; PAPINEAU: 6:20, 7:50; PARC: dès 6:30

Le PARISIEN 1 488-2378 488-2378 488-2378
PAPINEAU 2 488-3956 488-3956 488-3956
PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8235 PL. GREENFIELD PARK 671-8129 788-7269

LE POUVOIR DES PLANTES 14 ANS
V.F. de KIRILAN WITNESS
Aussi: 2e film dans chaque ciné

PARISIEN: 1:10, 4:40, 8:10; LAVAL: 6:10, 7:50; VERSAILLLES: 6:00, 7:30; Le PARISIEN 2 488-2378 488-2378 488-2378

LAVAL 4 488-2378 488-2378 488-2378
VERSAILLLES 1 488-2378 488-2378 488-2378

VOUS POUVEZ PRESQUE ENTENDRE LEURS CRIS DANS UN BOUILLON DE MORT! 14 ANS

BARRACUDA 14 ANS
Plus: 2e GRAND FILM en couleur dans Chaque Cinéma

CHATEAU: 1:00, 4:30, 7:40; LAVAL: 6:10, 7:50; VERSAILLLES: 6:00, 7:30; CHATEAU 2 488-2378 488-2378 488-2378

VERSAILLLES 3 488-2378 488-2378 488-2378
CHATEAU 2 488-2378 488-2378 488-2378

VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOIR 14 ANS

HAROLD ET MAUDE 14 ANS
Sem.: 6:15, 7:55, 9:35

MORT ET VIE 14 ANS
Sem.: 1:15, 3:55, 6:30, 9:10

Eclair au Chocolat 14 ANS
Le nouveau film de JEAN-CLAUDE LORD
5e sem. Le PARISIEN 5 488-2378 488-2378 488-2378

En nomination pour 9 «Oscars» incluant
MEILLEUR FILM, MEILLEUR ACTEUR! (JOURS DE FRANCE) POUR TOUS

LE CIEL PEUT ATTENDRE 14 ANS
V.F. de KIRILAN WITNESS
Aussi: 2e film dans chaque ciné

PARISIEN 4 488-2378 488-2378 488-2378
PAPINEAU 2 488-3956 488-3956 488-3956
PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8235 PL. GREENFIELD PARK 671-8129 788-7269

L'ENIGME LA PLUS INCROYABLE DE LA CARRIÈRE DE SHERLOCK HOLMES 14 ANS

MURDER BY DECREE UN PLAN DIABOLIQUE
Robert A. Goldstein Presents A Film By Bob Clark
CLAREMONT 5028 SHERBROOKE O. 488-7395 CLAREMONT: 7:00, 9:15; LA CITE: 7:05, 9:20; DORVAL: 6:30, 9:00

DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586 **LaCité 1** 3575, AV. DU PARC 844-2829

«VIVIFIANT» Manon Pelet, Dimanche Matin
«EMOUSTILLANT» Martin Malina, Star
«ELECTRISANT» Dave Chenoweth, Gazette

Norma Rae 14 ANS
LE CINEMA
WESTMOUNT SQUARE 831-2477
KENT 6100 SHERBROOKE O. 488-9707
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586

SALLY FIELD RON LEIBMAN BEAU BRIDGES

Dustin Hoffman Vanessa Redgrave 14 ANS
Agatha 14 ANS
Avenue: 7:00, 9:00; LA CITE: 7:15, 9:10; DORVAL: 7:05, 9:05

3e MOIS SUPERMAN 14 ANS
LOEWS 3 934 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

SEAN DONALD CONNERY SUTHERLAND 14 ANS
LaCité 3 3575, AV. DU PARC 844-2829

LESLIE-ANNE DOWN 14 ANS
SNOWDON 5225 DECARIE 482-1322
FAIRVIEW 2 1100, R. 35 687-8088

LA CITE: 7:05, 9:05. FAIRVIEW: 7:00, 9:00. SNOWDON: 7:00, 9:00.

MON ŒIL SUR MONTRÉAL

Festival de la nature

Le Cercle des jeunes naturalistes de la région de Montréal tiendront un festival de la nature (exposition de travaux d'une centaine de jeunes naturalistes avec présentation de diaporamas sur la nature) le 31 mars et le 1er avril, au Centre Père-Marquette, 1600, rue Drucourt, près de l'angle Beaubien et Fabre).

L'exposition sera ouverte de 10h à 21h30, le 31 mars, et de 10h à 13h15, le 1er avril.

Entrée libre.

Renseignements complémentaires: 692-2409 ou 849-8141.

Semaine grecque

Du 26 au 31 mars, ce sera la Semaine grecque au Complexe Desjardins. On y présentera une exposition d'art et d'artisanat. Tous les jours, de 12h30 à 13h30, il y aura diverses activités: musique, danse, théâtre; à 16h, on présentera tous les jours un film illustrant les diverses régions de la Grèce. Vendredi, à 19h30, le public est particulièrement invité à assister à une représentation théâtrale d'ombre (Karaghiosis), art populaire typique de la tradition grecque; à 21h, danse et musique.

Déclarations d'impôt

Les finissants en techniques administratives (option finance) du collège d'Ahtsintic offrent d'aider gratuitement des personnes à faire leur déclaration d'impôt, tous les jours, de midi à 21, du 26 au 30 mars, au 9515, rue Saint-Hubert.

Banque d'yeux

Un groupe de personnes de Laval se prépare à lancer dans le Grand Montréal une campagne de souscription en vue de l'ouverture d'un laboratoire de recherche qui serait le complément de la banque d'yeux.

Les principaux organisateurs sont le Dr Réal Chénier, coordonnateur, et Hervé Gosselin, responsable. Ils espèrent recruter des personnes acceptant de travailler bénévolement pour cette cause.

Renseignements: M. Hervé Gosselin, 663-2227.

Numéros gagnants de 1978

Loto Canada vient de publier une liste des numéros gagnants de 1978, dans une brochure intitulée «J'ai gagné». Cette liste sera utile à ceux qui n'ont pas eu le temps de vérifier leurs billets au cours de l'année dernière. On y trouve également des renseignements sur les résultats d'une étude commandée pour évaluer la pertinence des services de conseillers

juridiques et financiers mis à la disposition de ceux qui remportent les gros lots. On peut se procurer la brochure à tous les points de vente des billets de Loto Canada.

Théologienne féministe

La théologienne féministe Mary Daly, professeur au Boston College, donnera une conférence publique portant sur le tort causé aux femmes par la gynécologie et la psychothérapie, le 29 mars, à 20h, à l'université Concordia, salon principal du Campus Loyola, 7141 ouest, rue Sherbrooke.

Pour plus amples renseignements, communiquer avec l'Institut Simone de Beauvoir qui organise la conférence: 879-8521 ou 482-0320, poste 715 ou 343.

Emissions sur l'école

Radio-Québec présentera à partir du 26 mars une production de l'Office national du film intitulée «Les enfants des normes», portant sur le rôle de l'école, l'adaptation de l'enfant aux valeurs nouvelles et l'amélioration du régime scolaire.

La télédiffusion des six épisodes de la série (une heure chacune) commencera lundi le 26 mars, à 21h30 et se continuera les jours suivants jusqu'au 29 mars pour reprendre ensuite le lundi 2 avril jusqu'au jeudi 6 avril.

Deux émissions spéciales intitulées: «Droit de parole» viendront se greffer à cette série, les dimanches 1er et 8 avril, de 21h30 à 22h30.

Le film «Les enfants des normes» a été réalisé par Georges Dufaux.

Aide aux défavorisés

Le groupe «Présence et vie nouvelle» offre gratuitement aux personnes les plus défavorisées du comté d'Ahtsintic des services de travaux ménagers, de garde, d'accompagnement, de déneigement. Renseignements: 272-3533.

Prix de sécurité

Le Conseil canadien de la sécurité décernera un «Prix de reconnaissance» pour contribution remarquable à la prévention des décès, des blessures et des maladies sur les lieux du travail au Canada. Le prix sera remis, pour la première fois, au cours du congrès du Conseil qui se tiendra dans la ville de Québec, du 30 septembre au 3 octobre. Les nominations doivent être présentées par un organisme ayant d'importantes responsabilités dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail au niveau national ou provincial ou encore par un organisme syndical, avant le 1er juin, chaque année. Pour renseigne-

ments, s'adresser au Conseil canadien de la sécurité, 1765, boulevard Saint-Laurent, Ottawa, Ontario K1G 3V4.

Collectes de sang

Des collectes de sang ont lieu aujourd'hui au collège Dawson, 350, rue Selby, de 10h à 15h; au collège Vanier, 821, boulevard Sainte-Croix, de 9h30 à 16h.

Demain: encore au collège Vanier, de 9h30 à 16h; à l'école Van Horne, gymnase, 4810, avenue Van Horne, avec la collaboration du B'nai B'rith, de 15h à 20h30.

ce soir

— La Société historique de Montréal tiendra sa conférence mensuelle ce soir, à 20h30, à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale, 1700, rue Saint-Denis. Le conférencier, M. Gilles Janson, parlera de «Deux chirurgiens militaires en Nouvelle-France: Joseph Benoit et Alexandre-Ferdinand Feltz». Invitation à tous.

— L'Ordre rosicrucien AMORC — Château d'Omonville, France — tient une réunion d'information, ce soir, au 5130, rue Saint-Hubert.

— M. Pierre Guillemette, professeur à la section des études bibliques de la faculté de théologie de l'Université de Montréal, donnera une conférence intitulée «Les Évangélistes à l'heure de l'incroyance», ce soir, à 20h, dans la salle C-2335 du pavillon Lionel-Groulx, de l'U. de M., 3150, rue Jean-Brillant.

— Soeur Claire Trépanier, vicariaire à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, à Longueuil, sera la conférencière aux «Lundis du carême», de la paroisse Saint-Louis, de Boucherville, ce soir, à 20h, au Centre communautaire Saint-Louis, 220, rue Claude-Dauzat, à Boucherville. Soeur Trépanier témoignera de son expérience de foi d'une femme en Église. Renseignements complémentaires: Mme Yolande Pharand, 655-8227.

— Le comité international des YMCA de NDG et Westmount présente un diaporama sur la situation des enfants du tiers-monde, à 19h, à la bibliothèque de Westmount, 4754 ouest, rue Sherbrooke (section des enfants). Alain Provost, qui revient de l'Inde et qui a longtemps voyagé et travaillé au Sri Lanka, au Népal, en Birmanie, en Thaïlande, en Malaisie et aux Philippines, présentera lui-même son diaporama. Invitation à tous, y compris les enfants.

— Le Club philatélique Notre-Dame-des-Victoires tient une

réunion ce soir, au 5855, rue Pierre-de-Coubertin, salle 105 (près de la station de métro Cadillac). Renseignements: Mlle Doreen Julien, 872-4758.

— Un dîner de gala au profit de la Fondation hospitalière Maison-neuve-Rosemont marquera l'ouverture du festival de la bonne table organisé à l'hôtel Quatre-Saisons, ce soir.

— Le Centre Sri Chinmoy offre un cours gratuit sur la méditation et l'expansion de la conscience, ce soir à 20h. Renseignements: Vidura Groulx, 282-0672.

— Une soirée d'information sur Eckankar, voie de développement personnel sur tous les plans, est ouverte gratuitement au public, ce soir, à 20h, au 1319 est, rue Sainte-Catherine. Renseignements complémentaires: 521-6518.

— L'Association gnostique internationale tient une séance d'introduction à la gnose, lundi, à 19h30, au 8010, rue Saint-Denis. Entrée libre. Renseignements: 382-8397.

demain

— Le mouvement «Allô-Montréal» présente une conférence de M. Robert Vachon, directeur du Centre interculturel Monchanin, mardi, à 19h45, au 8655, rue Saint-Denis. Le sujet de la conférence: «Ce que je découvre dans les autres cultures». Entrée libre. Bienvenue à tous.

— L'Association québécoise pour l'application du droit à l'exemption de l'enseignement religieux invite les parents à une rencontre, demain, à 19h30, au 1415, rue Saint-Hubert (Holiday Inn, Place Dupuis, salle Le Rupert, 4e étage).

— Le Service d'éducation des adultes du collège Edouard-Montpetit, 945, chemin Chambly, à Longueuil, présente à 19h30, demain, au local B-105 du collège, une conférence gratuite de M. Jean Mitry, intitulée: «La technique», dans la série «Cinéma». Invitation à tous.

— La Société de philosophie de Montréal et le département de philosophie de l'Université de Montréal organisent un panel sur le thème «Légitimité du nationalisme», avec Venant Cauchy, professeur de philosophie à l'Université de Montréal; Gaétane Minot, attachée de recherches au Centre d'études de la vie de l'Est; Michel Morin et Claude Bertrand, professeurs de philosophie au cégep Edouard-Montpetit, demain, à 20h, au pavillon Lionel-Groulx, de l'U. de M., 3200, rue Jean-Brillant, salle K-0215.

— Le Centre d'information et de référence pour femmes, 3585, rue Saint-Urbain, tiendra une rencontre sur le thème de la séparation et du divorce, mardi, à 20h, en

présence de personnes-ressources expertes. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 842-4781 ou 842-4780.

— L'Union des familles d'Ahtsintic invite le public à son Café-Rencontre, mardi, à 20h, en l'église Saint-André-Apôtrophe, 10515, rue Esplanade. Les invités y discuteront, avec M. André Hureteau, psychologue, de relations humaines. Entrée libre.

— Le philosophe David Hawkins, du Mountain View Center for Environmental Education, Université du Colorado, donnera une conférence intitulée «Complementary Perspectives of the Arts and Sciences», mardi, à 20h15, dans la salle 937 du pavillon Hall de l'Université Sir George Williams, 1455 ouest, boulevard de Maisonneuve. Le public est invité et l'entrée est libre.

— Une soirée d'information sur le phénomène des drogues aura lieu de 19h30 à 22h, à l'école secondaire Sophie-Parent, 1239 est, boulevard Gouin.

— La Société d'astronomie de Montréal présentera une conférence de M. Patrice Gérin-Roze sur les constellations, mardi, à 20h, à la salle Léon-Provencher, du Jardin botanique de Montréal. Entrée libre.

— Une soirée d'introduction à la méditation bouddhiste se tiendra mardi, à 20h, au Dharma-dhatu, 1534 ouest, avenue des Pins.

— L'Organisation des femmes pionnières, section Éilat-Orna, tient une vente d'objets usagés en très bon état, demain, de 9h30 à 17h, à l'église Westmount Park, 4695 ouest, boulevard de Maisonneuve. Entrée gratuite.

— Le maître égyptien Anubis Schenouda donnera une conférence intitulée: «Mythes et secrets des pharaons et des Gréco-Romains», à 20h, demain, en la salle Christophe-Colomb, 6933-A, rue Christophe-Colomb (coin Bélanger). Renseignements complémentaires: 334-7268.

— Une soirée d'information sur le nucléaire (l'énergie nucléaire, ses implications, son histoire, l'alternative) avec présentation d'une diaporama intitulée «Electro-nucléaire, danger», est organisée demain, à 20h, au 4355, rue de Lanaudière, local 200, par le mouvement écologique Alliance-Tourmesol. Renseignements: 527-4280. Entrée libre.

— M. André Moreau, philosophe, écrivain, humoriste, initié, présente une conférence intitulée: «Le plaisir, voie royale de la connaissance», à 20h, demain, en la salle Athos-Aramis, de l'hôtel Richelieu-Howard Johnson, 505 est, rue Sherbrooke (métro Sherbrooke). Entrée: \$5; étudiants, \$2. Renseignements complémentaires: 523-3358 ou 279-4808. Cette conférence se place dans le cadre d'une «introduction à la vraie vie, à la beauté, à l'harmonie et à l'algèbre».

— Dans le cadre de la série «L'envers du jeu» (la signification des jeux d'enfants), le réseau français de la télévision de Radio-Canada présentera demain, à 22h, un épisode intitulé «Les poupées».

SPECTACLES
cinéma

ATWATER (1): «China Syndrome»: 12:40, 14:50, 17:00, 19:20, 21:40.

ATWATER (2): «Midnight Express»: 19:10, 21:20.

AVENUE: «Agatha»: 19:00, 21:00.

BEAVER: «Space Love»: 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. «The Healers»: 13:25, 16:10, 18:55, 21:45.

BERRI: «L'invasion des profanateurs»: 13:30, 17:20, 21:25. «Un espion de trop»: 15:30, 19:30.

BIJOU: «Les mâles en folie»: 13:15, 16:10, 19:05, 21:55. «Saumissons»: 12:00, 14:55, 17:50, 20:40.

BONAVENTURE (1): «Fastbreak»: 17:00, 19:00, 21:00.

BONAVENTURE (2): «Hardcore»: 17:00, 19:00, 21:00.

BROSSARD (1): «L'express de minuit»: 19:15, 21:15.

BROSSARD (2): «Les yeux de Laura Mars»: 18:15, 21:40. «De la neige sur les tulipes»: 20:00.

BROSSARD (3): «L'invasion des profanateurs»: 21:30. «Un espion de trop»: 19:30.

CARREFOUR: «L'express de minuit»: 17:00, 19:15, 21:30.

CARRE SAINT-LOUIS: «Les cajoleuses»: 11:30, 15:50, 20:15. «Les fantasmes sexuelles d'un couple libre»: 12:40, 17:05, 21:30. «Les pétales de l'amour»: 14:20, 18:40.

CHAMPLAIN (1): «Les yeux de Laura Mars»: 14:55, 18:20, 21:45. «De la neige sur les tulipes»: 13:20, 16:40, 20:05.

CHAMPLAIN (2): «Château de rêves»: 14:20, 18:00, 21:45. «Les 7 cités d'Atlantis»: 12:45, 16:15, 19:55.

CHATEAU (1): «La proie de l'auto-stop»: 14:55, 18:15, 21:30. «Le dernier arrêt du train de nuit»: 13:15, 16:30, 19:45.

CHATEAU (2): «Barracuda»: 14:35, 17:55, 21:15. «Attachez vos ceintures»: 13:00, 16:20, 19:40.

CINÉMA DE MONTRÉAL: «Avalanche»: 13:30, 16:25, 19:25, 22:25. «Les bronzés»: 12:00, 15:00, 18:00, 21:00.

CINÉMA DE PARIS: «Halloween»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

CINÉMA LA CITÉ (1): «Murder by decree»: 19:05, 21:20.

CINÉMA LA CITÉ (2): «Agatha»: 19:15, 21:10.

CINÉMA LA CITÉ (3): «The great train Robbery»: 19:05, 21:05.

CINÉMA RIVE-NORD (1 - Repentigny): «Les yeux de Laura Mars»: «De la neige sur les tulipes»: à compter de 19:30.

CINÉMA RIVE-NORD (2 - Repentigny): «L'arbre aux sabots»: à compter de 19:45.

CINÉMA LUMIÈRE: «Le pays sauvage»: 19:00. «Un vendredi dingue, dingue»: 17:25, 20:35.

CINÉMA 7e ART: «Equus»: 21:15. «Chambre verte»: 19:30.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: «Trafic»: 19:30. «Parade»: 21:30.

CLAREMONT: «Murder by decree»: 12:15, 14:30, 16:45, 19:00, 21:15.

COMMODORE: «Quelle chaleur». «Cabines de bain à Bangkok». «Monsieur, Madame et la bonne».

COMPLEXE DESJARDINS (1): «Voyage maman»: 12:15, 14:05, 15:55, 17:45, 19:35, 21:25.

COMPLEXE DESJARDINS (2): «L'Amérique en folie»: 12:45, 14:50, 16:55, 19:00, 21:05.

COMPLEXE DESJARDINS (3): «La fièvre dans la peau»: 12:10, 15:15, 18:20, 21:25.

«Jeanne et Paul»: 13:40, 16:45, 19:50.

COMPLEXE DESJARDINS (4): «Solaris»: 12:05, 14:55, 17:45, 20:35.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «Que la bête meure»: 20:30.

CÔTE-DES-NEIGES (1): «Hardcore»: 19:00, 21:00.

CÔTE-DES-NEIGES (2): «Fastbreak»: 19:00, 21:00.

CRÉAZIE: «L'express de minuit»: 19:15, 21:30.

DAUPHIN (1): «Au-delà du bien et du mal»: 19:00, 21:20.

DAUPHIN (2): «Cri de femmes»: 19:30, 21:30.

DECARIE SQUARE (1): «China Syndrome»: 18:45, 21:00.

DECARIE SQUARE (2): «Same time next year»: 19:15, 21:30.

DORVAL (1): «Norma Rae»: 19:00, 21:00.

DORVAL (2): «Murder by decree»: 18:30, 21:00.

DORVAL (3): «Agatha»: 19:05, 21:05.

ELYSEE (1): «Playtime»: 19:15, 21:30.

ELYSEE (2): «Robert et Robert»: 19:15, 21:30.

EROS: «Confessions»: 10:00, 12:35, 15:10, 17:50, 20:25. «Sex Fever»: 11:00, 13:35, 16:15, 18:50, 21:25.

EVE: «Hot Wives»: 10:00, 12:35, 15:10, 17:50, 20:25. «Danish Sailors»: 11:00, 13:35, 16:15, 18:50, 21:25.

GREENFIELD (1): «La proie de l'auto-stop». «Le dernier arrêt du train de nuit»: 18:00, 19:30.

GREENFIELD (2): «Harold & Maude»: 18:15, 19:55, 21:35.

GREENFIELD (3): «Barracuda». «Black-out a New York»: 18:05, 19:45.

GUY: «Maraschino Cherry»: 12:00, 15:00, 17:40, 20:20. «Mme Zenobia»: 13:35, 16:20, 19:00, 21:40.

JEAN-TALON: «L'Express de minuit»: 19:00, 21:30.

KENT: «Norma Rae»: 19:00, 21:05.

LA SCALA: «Lancer frappé»: 19:15. «Cours après moi, shérif»: 21:40.

LAVAL (1): «La proie de l'auto-stop». «Laure»: 18:10, 19:55.

LAVAL (2): «Le ciel peut attendre»: 19:15, 21:15.

LAVAL (3): «Silent Partners»: 19:15, 21:15.

LAVAL (4): «Le pouvoir des plantes». «Le dernier baiser»: 18:10, 19:50.

LAVAL (5): «Barracuda». «Obsession sexuelle d'un veuf»: 18:00, 19:45.

LOEWS (1): «Warriors»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

LOEWS (2): «Children of Sanchez»: 12:35, 14:45, 16:55, 19:05, 21:15.

LOEWS (3): «Superman»: 12:55, 15:35, 18:15, 21:00.

LOEWS (4): «Foul Play»: 12:40, 14:50, 17:00, 19:10, 21:20.

LOEWS (5): «Silent Partners»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.

LONGUEUIL: «Une fille pour le diable»: 20:00.

MAJESTIC: «Les frissons de l'angoisse»: 21:00, 14:30, 16:45, 19:00, 21:15.

«La dernière maison sur la gauche»: 19:30.

MERCIER: «L'homme de Hong Kong»: 18:20, 21:40. «Une fille pour le diable»: 20:10.

MIDI-MINUIT: «Plaisirs fous»: 13:00, 17:20, 21:40. «Astrologie sexuelle»: 14:35, 18:55.

«Prenez la queue comme tout le monde»: 15:50, 20:15.

MONKLAND: «Richard Pryor live in concert»: 19:25, 21:20.

MONTENACH (1 Beloeil): «Superman»: 20:00.

MONTENACH (2-Beloeil): «Sweet Movie»: 20:00.

ODEON LAVAL (1): «L'invasion des profanateurs»: 21:30. «Un espion de trop»: 19:30.

ODEON LAVAL (2): «Les yeux de Laura Mars»: 18:15, 21:40. «De la neige sur les tulipes»: 20:00.

OMEGA (1-Longueuil): «Une histoire simple»: 21:15. «Situation grave, mais pas désespérée»: 19:30.

OMEGA (2-Longueuil): «Les mâles en folie»: 20:50. «La bande des panthères noires»: 19:30.

OUIMETSCOPE: «La Cabane». «Trans-Europe Express». «Je suis en même temps maudit et classique»: 13:00. «Evolution de la chaise ancienne au Québec». «L'Encan». «Les servantes du bon Dieu»: 15:00. «Fer et savoir-faire». «Hydro-Québec internationale». «La fiction nucléaire»: 19:00. «Vair la radio». «Je suis fait de muscles» et «Vie d'ange»: 21:00.

OUTREMONT: «La malédiction de la panthère noire»: 19:00. «L'état sauvage»: 21:30.

PALACE: «Richard Pryor live in concert»: 12:45, 14:30, 16:15, 18:05, 19:50, 21:40.

PAPINEAU (1): «Le ciel peut attendre»: 19:00, 21:00.

PAPINEAU (2): «La proie de l'auto-stop». «Laure»: 18:20, 19:50.

PARADIS (1): «Une histoire simple»: 18:15, 22:05. «Qui a tué le chat?»: 20:10.

PARADIS (2): «L'Avalanche»: 18:20, 21:30. «Les bonzées»: 20:00.

PARADIS (3): «Les mâles en folie»: 19:30, 22:20. «Les inspirations érotiques de Martine»: 18:15, 21:10.

PARALLELE: «Trois couches suffisent». «59 heures sur la santé». «La petite fille»: 20:

PENSEZ-VOUS À VOLVO SURTOUT À CAUSE DU PRIX?



Si vous constatez que les nouveaux modèles de Détroit ont moins d'attrait, s'habillent à coups d'options et de suppléments de prix, passez voir la Volvo. Non seulement nos modèles 1979 ont retenu toutes les qualités qui ont fait la réputation Volvo, mais leurs nouvelles élégance et tenue de route en font les plus avantageux que nous ayons jamais offerts.

Appelez nous et réserver votre VOLVO. Donc, si vous pensez VOLVO, pensez,

IGAREAU

MAZDA — VOLVO
10175 PAPINEAU **381-3987**

Sans dire s'il sera chef, Roy lance les troupes créditistes fédérales dans la campagne

par Jacques BOUCHARD

SHERBROOKE — La campagne électorale des troupes créditistes fédérales sous la gouverne de M. Fabien Roy portera à la fois «sur le droit du Québec à l'autodétermination et sur la faillite économique de l'administration Trudeau depuis les dix dernières années».

En dévoilant les grandes lignes de la campagne électorale du Crédit social du Canada hier à Sherbrooke, lors d'un colloque régional, l'actuel député de Beauce-Sud à l'assemblée nationale n'a pas indiqué s'il avait accepté de prendre la direction du mouvement.

Mais en présence de la quasi-totalité des députés créditistes à Ottawa, à l'exception du fils de l'ancien leader, le député de Témiscamingue, M. Gilles Caouette, M. Roy se comportait comme le grand patron du mouvement qu'il semble bien avoir en main rendant à la fois hommage à ses prédécesseurs MM. Réal Caouette et André Fortin.

Lors de deux discours devant 400 militants et en conférence de presse, M. Roy, fondateur du Parti national populaire (PNP) en compagnie de l'ancien ministre libéral Jérôme Choquette, a tenu à rassurer tout le monde en réitérant sa véritable croyance dans la politique monétaire et économique du Crédit social, dont il est d'ailleurs toujours membre, comme il s'est plu à le rappeler.

M. Roy a indiqué qu'il annoncerait sa décision dans les jours qui

viennent et possiblement après le déclenchement des élections générales par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

Entre-temps, M. Roy poursuit sa consultation auprès des militants et des sympathisants du mouvement et c'est pourquoi il a participé activement à ce colloque régional des Cantons de l'Est qui sera suivi d'un autre le week-end prochain à Alma, au Lac Saint-Jean.

Il a d'ailleurs reçu un accueil sympathique à Sherbrooke, bien qu'assez timide au début de la réunion. En bon orateur, connaissant les cordes sensibles de son auditoire, il a su faire vibrer le cœur de ces militants en reprenant des slogans créditistes véhiculés pendant des années par M. Réal Caouette.

Le nouveau leader créditiste au fédéral s'est déclaré «très satisfait de l'assistance exceptionnelle de cette réunion régionale, de l'intérêt que l'on manifeste à son éventuelle candidature et du rôle que peut jouer le parti au cours de la prochaine bataille électorale».

M. Roy a aussi souligné que cette campagne ne devait pas servir de tremplin à une lutte «préférendaire» bien que les questions constitutionnelles doivent être discutées.

D'un autre côté M. Roy a refusé de répondre à la question à savoir si son parti serait plus enclin à collaborer avec un gouvernement minoritaire conservateur que libéral.

En ce qui concerne les intentions de vote, M. Fabien Roy esti-

me que le Crédit social du Canada doit faire élire un minimum de 15 députés québécois à la chambre des Communes. Il envisage très peu de se déplacer à l'extérieur du Québec au cours de cette campagne; trois ou quatre rencontres, estime-t-il.

Il espère aussi rallier à sa cause un bon nombre d'indécis et regrouper derrière lui les votes nationalistes car le parti «offre à toutes ces personnes la possibilité de s'exprimer et de se regrouper ensemble».

Pour ce qui est du droit à l'autodétermination des provinces et du Québec en particulier, M. Roy a réaffirmé que c'était «une question fondamentale que de garantir aux citoyens le droit de choisir l'option politique dans laquelle ils veulent vivre et s'épanouir.»

En conclusion M. Roy a qualifié la journée de dimanche d'un grand départ «pour un trajet qui va conduire le Parti créditiste vers une victoire sans précédent.»

Cette première participation officielle de M. Roy aux activités du Crédit social du Canada, depuis toutes les rumeurs qui ont circulé à son sujet, a en effet confirmé l'adhésion du député de Beauce-Sud à la direction de ce mouvement.

En fin de journée, il a même indiqué et donné des directives et des conseils aux organisateurs et aux éventuels candidats créditistes qui devront affronter une étape décisive dans l'histoire du Canada.

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS

DALE CARNEGIE



DALE CARNEGIE
auteur du livre
«Comment se faire des amis»

HOMMES et FEMMES

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi.

Assistez à une SÉANCE D'INFORMATION GRATUITE

Mercredi le 28 mars à 8h p.m.

Hôtel SHERATON-MONT-ROYAL
1455 PEEL (Métro Peel) MEZZANINE, SUITE M21
Approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec - Permis 749749
CULTURE PERSONNELLE
Présenté par E.J. Glowka & Ass.

pratiques pompes d'assèchement

Prix Simpsons

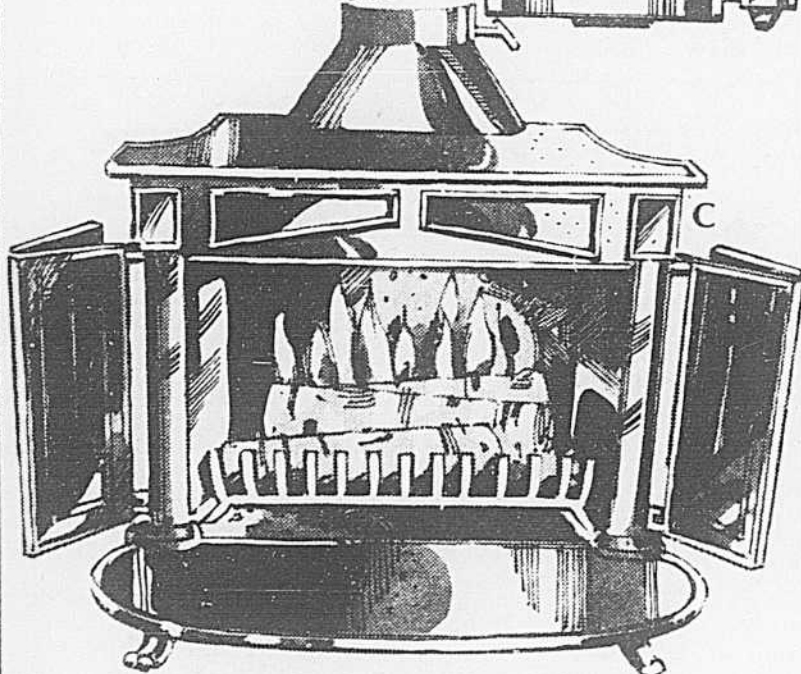
A. 38⁹⁹ A1. 44⁹⁹

A. Pompe d'assèchement verticale automatique 1/2 C.V. Débit de 2500 gal. imp. heure à élévation de 5'. Base ABS colonne galvanisée. Roulements autolubrifiants en bronze.

A1. Pompe d'assèchement 1/2 C.V. (non représentée). Turbine rebelle à la rouille; base en fonte. Débit 1200 gal. imp. heure, cordon 8'.

B. Aussi disponible: ens. tuyau de drainage pour pompe d'assèchement. Comprend: tuyau plastique flexible 24" et adaptateur 1 1/2".

ch. 4⁹⁹



RABAIS \$30 poêle rustique «Franklin»

Prix ord. Simpsons 219.98

189⁹⁸

C. Voici un modèle à bois qui ajoutera un cachet chaleureux à votre foyer!

- Très versatile! Laissez les portes ouvertes et vous avez une cheminée... fermez les portes et vous avez un poêle!
- Robuste construction en fonte, fourneau 30" et pare-étincelles.
- Ton noir. Dim. 43" x 26" x 31" hors tout.

Rabais 1/3 peinture «Joie de vivre» de Simpsons



Peinture Joie de vivre garantie en 6 points: Une couche; lavable; rebelle aux taches et aux marques; inaltérable; durée de 8 ans. S'applique sur toute surface intérieure. Un gallon couvre jusqu'à 500 pi. ca.

Blanc, ivoire, blanc antique, blanc hiver, ivoire champagne, ivoire antique, beige parchemin, jaune soleil, citron clair, pêche, vert antique, bleu océan, bleu ciel d'été, bleu poudre, lilas clair, chiffon rose.

D. Peinture latex mat au fini satiné. Pour vivoir, salle à dîner, chambre à coucher. Sèche en 30 minutes env.

Ord. 5.49
365 pin. **1165 gal.**

E. Latex peu luisant. Peut être appliqué dans toutes les pièces de la maison. Sèche en moins d'une heure.

F. Latex semi-lustre. Pour vivoir, salle à dîner, chambre à coucher et passages. Sèche en moins d'une heure.

G. Peinture semi-lustre base d'huile. Pour murs, garnitures ainsi que la cuisine, salle de bains et autres pièces à circulation intense.

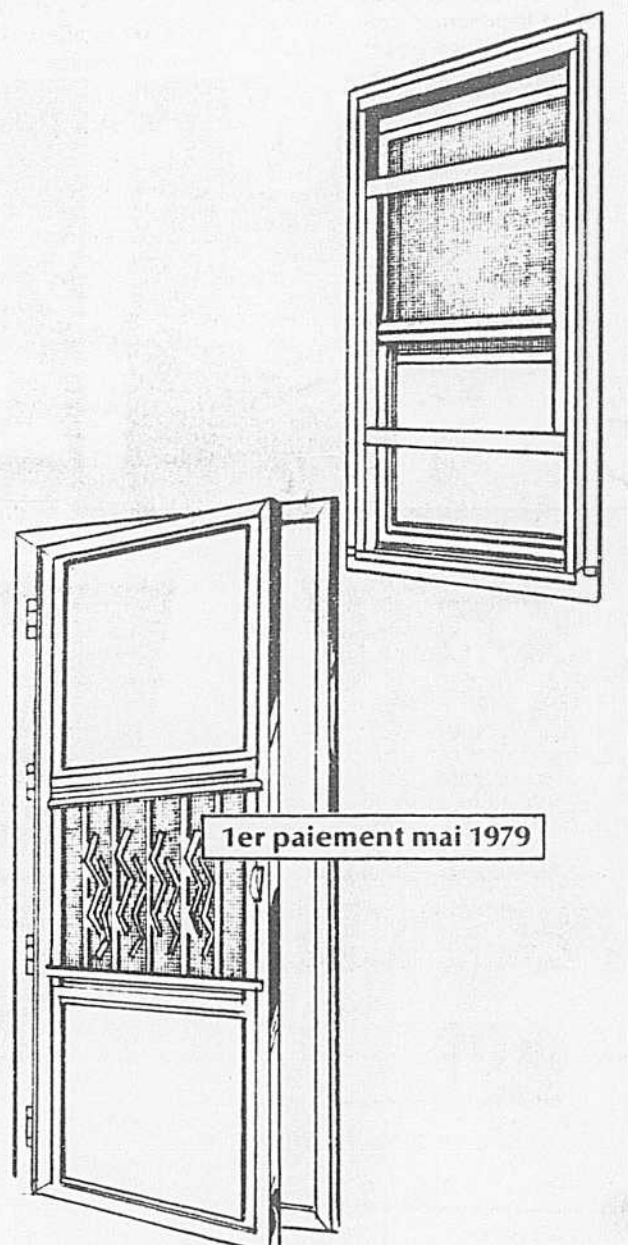
Ord. 6.29
419 pin. **1299 gal.**

H. Peinture pour plafonds. Peinture fini mat s'appliquant sur plâtre peint ou non, panneaux muraux, tuiles acoustiques, bois et métal apprêtés et papier peint adhérent bien. Déconseillée pour cuisine et salle de bains. Un gallon couvre jusqu'à 500 pi. ca. sur surface lisse, 350 pi. ca. sur surfaces rugueuses ou texturées.

Ord. 5.49
365 pin. **1165 gal.**

Rayon 690, au sous-sol. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.



1er paiement mai 1979

pensez-y... portes et fenêtres «Stormaster» en aluminium robuste

Prix Simpsons

Fenêtre Porte 1 1/2" Porte 2"
71⁹⁸ 195⁹⁸ 209⁹⁸

Fenêtres. Modèle 3 coulisses à ventilation contrôlée pour l'été et économie d'énergie en hiver. Comprend moustiquaires. Jusqu'à 100" combinés.

Portes. Modèles robustes avec barre «Z», à auto-rangement, moustiquaire et seuil. Dimensions 30" x 78" à 36" x 84" (grille non comprise).

Aucuns frais pour installation standard dans la région métropolitaine. Prix comprenant la taxe. Achat minimum de 3 fenêtres ou 1 porte. Tous ces modèles sont disponibles avec fini «anodized» ou fini email cuit, moyennant frais supplémentaires.

Prenez rendez-vous avec un de nos experts; il se rendra chez vous pour vous donner une estimation. Composez 842-3241, poste 364 ou 648.

Rayon 687, au sous-sol. En ville seulement.

McCall's et Simpsons présentent un défilé de mode pour la femme active «LA REUSSITE ET LA MODE»

mettant en vedette des vêtements réalisés avec les patrons McCall.
Mercredi 28 mars, à 12h30.
Jeudi et vendredi, les 29 et 30 mars à 12h30 et 18h30.
Samedi 31 mars à 13h30 au rayon des tissus, au quatrième, en ville seulement.
Les commentaires du défilé seront faits par Mme Suzanne Lapointe, artiste de la radio, télévision et du théâtre.



Simpsons pense à vous! Pensez à Simpsons!